

CATALOGUE DES FORMATIONS 2019 - 2020



du **Centre Hospitalier**
et de
l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers**
de CHOLET



LE CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

PRESENTE

LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE

Organisées par :

Le service de la formation continue de la Direction des ressources humaines

et

L'institut de formation en soins infirmiers

avec la collaboration des professionnels médicaux et paramédicaux du CH de Cholet



Service de la formation continue à la DRH : **Charline GUICHET**

☎ 02.41.49.62.81 ou ☎ 02.41.49.62.88

💻 drh.formation@ch-cholet.fr

Directrice de l'institut de formation en soins infirmiers : **Catherine GUILLAUME**

☎ 02.41.49.64.32 ou 💻 ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

Conception de la formation au CH de Cholet



Dans le contexte actuel de réformes du système de santé, de l'évolution de l'offre de soins et de l'évolution des métiers et des compétences, la formation constitue un levier important dans l'accompagnement et l'évolution des pratiques professionnelles.

Afin de mieux répondre aux besoins de santé publique, aux usagers en proposant une offre de soins adaptée, le Centre Hospitalier de Cholet propose des **formations initiales** à travers ses instituts de formation (IFSI et IFAS) et des **formations continues**. Ces formations s'adressent aux professionnels afin d'acquérir ou développer les compétences permettant d'améliorer la qualité des prestations proposées dans le cadre de leurs missions.

La **pédagogie** mise en œuvre dans les formations issues du catalogue, privilégie :



- des méthodes pédagogiques actives où le savoir et l'expérience de chacun est prise en compte. Les stagiaires sont acteurs de leur formation et participent activement aux ateliers et temps d'expression prévus à cet effet.
- des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants.



Nos formations sont construites pour satisfaire **aux obligations de Développement Professionnel Continu des professionnels de santé**, le Centre Hospitalier de Cholet étant reconnu **organisme agréé de DPC**.

Chaque programme de DPC est conforme à une orientation nationale ou régionale (ARS). Le Ministère de la Santé a fixé, par arrêté du 8 décembre 2015, la liste de ces orientations.

La **diversité**, la **qualification** et **l'expertise** de nos **intervenants**, nous permettent d'adapter nos offres et ajuster aux mieux les attentes des différents professionnels. Ils sont qualifiés et possèdent une expertise dans le domaine de la formation pour lequel ils interviennent. Ils sont formés à l'animation de groupes et d'ateliers, ainsi qu'à la prise de parole en public. Outre leurs formations initiales et les compétences issues de leurs expériences professionnelles, certains sont également titulaires de Diplômes Universitaires ou de cursus de formation complémentaires.

Toutes nos formations font l'objet d'une **évaluation** individuelle et/ou collective, la synthèse de ces évaluations est communiquée aux responsables d'encadrement et aux structures dont dépendent les participants.



Cette offre a donc **vocation à s'enrichir** sous l'impulsion des professionnels de l'établissement et des demandes extérieures. Le catalogue sera donc actualisé régulièrement.



Pour toujours plus de cohérence avec vos besoins, nous sommes à votre **écoute pour établir des programmes à votre demande, en collaboration avec nos professionnels.**

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet / espace formation-emploi :

<http://www.ch-cholet.fr/vous-cherchez-formation-emploi/69-toutes-les-offres-d-emplois-et-de-stage.html>

Informations complémentaires

Le Centre Hospitalier de Cholet dispose de **locaux** équipés :

- de salles de formation équipées de matériel pédagogique adapté : vidéoprojecteur, ordinateur portable, paperboard,
- d'une salle de formation manutention et AFGSU
- d'une salle de détente,
- d'un restaurant du personnel.

Il est également possible de réaliser des actions de formation sur site pour les structures qui le souhaitent, elles devront alors mettre à disposition des locaux adaptés.

Les **Coûts** indiqués sur les fiches pédagogiques correspondent à un tarif individuel (déjeuner non inclus). Notre organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. Des coûts groupes ou des tarifs préférentiels peuvent être appliqués si le nombre de participants est supérieur à 8 ou dès lors que les groupes de formation sont multiples. Ils sont fonction de la durée et du lieu de formation. Les actions de formation sont contractualisées par des conventions qui fixent les modalités d'organisation et financières entre les parties.

Toutes les **dates** de formations n'apparaissent pas dans le catalogue Elles sont déterminées ultérieurement et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscription et sont ensuite communiquées aux structures qui en ont fait la demande (délai de 3 ou 4 mois minimum avant le début de la formation).

La **durée** des formations est fonction du programme, à la journée sur une base de 8 heures dont 1 heure de pause déjeuner, ou à la demi-journée sur la base de 3 heures 30.

Les **inscriptions** sont prises par ordre d'arrivées et sont confirmées par courriel et/ou par courrier postal dès que le groupe est constitué. Une session de formation peut être reportée ou annulée si le nombre des inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure.

Une **attestation de présence** ainsi qu'une **attestation de DPC** (uniquement pour les professionnels concernés par ce dispositif) est délivrée au terme de l'action.

En dehors des actions de formations proposées dans le présent catalogue, le Centre Hospitalier de Cholet peut mettre en place d'autres **formations spécifiquement adaptées à vos besoins**. Dans ce cas, les structures devront faire la demande par courriel ou courrier postal en indiquant la thématique, les attentes de l'institution et/ou des stagiaires ainsi que le nombre de personnes concernées.

*L'ensemble des formateurs reste disponible
pour promouvoir de nouvelles actions
au regard de vos besoins.
N'hésitez pas à nous contacter
Tél : 02.41.49.62.88*

Localisation



ACCES GENERAL



Vers Nantes N249 Vers Angers A87

Site Marengo

Centre Hospitalier de Cholet

1, rue Marengo
49325 CHOLET Cedex
02.41.49.60.00
www.ch-cholet.fr

Ligne de bus : N°1
(Z.I. du Cormier, Arcole, Pagannes)

A Bâtiment principal

Rez-de-chaussée :



Accueil
PC de sécurité

Les étages :

Sous-sol



Salle Georges Sand
Salle des Instances
Salle Molière

1er étage



Salle Marie Curie

J Bâtiment de Psychiatrie 9

2ème étage :

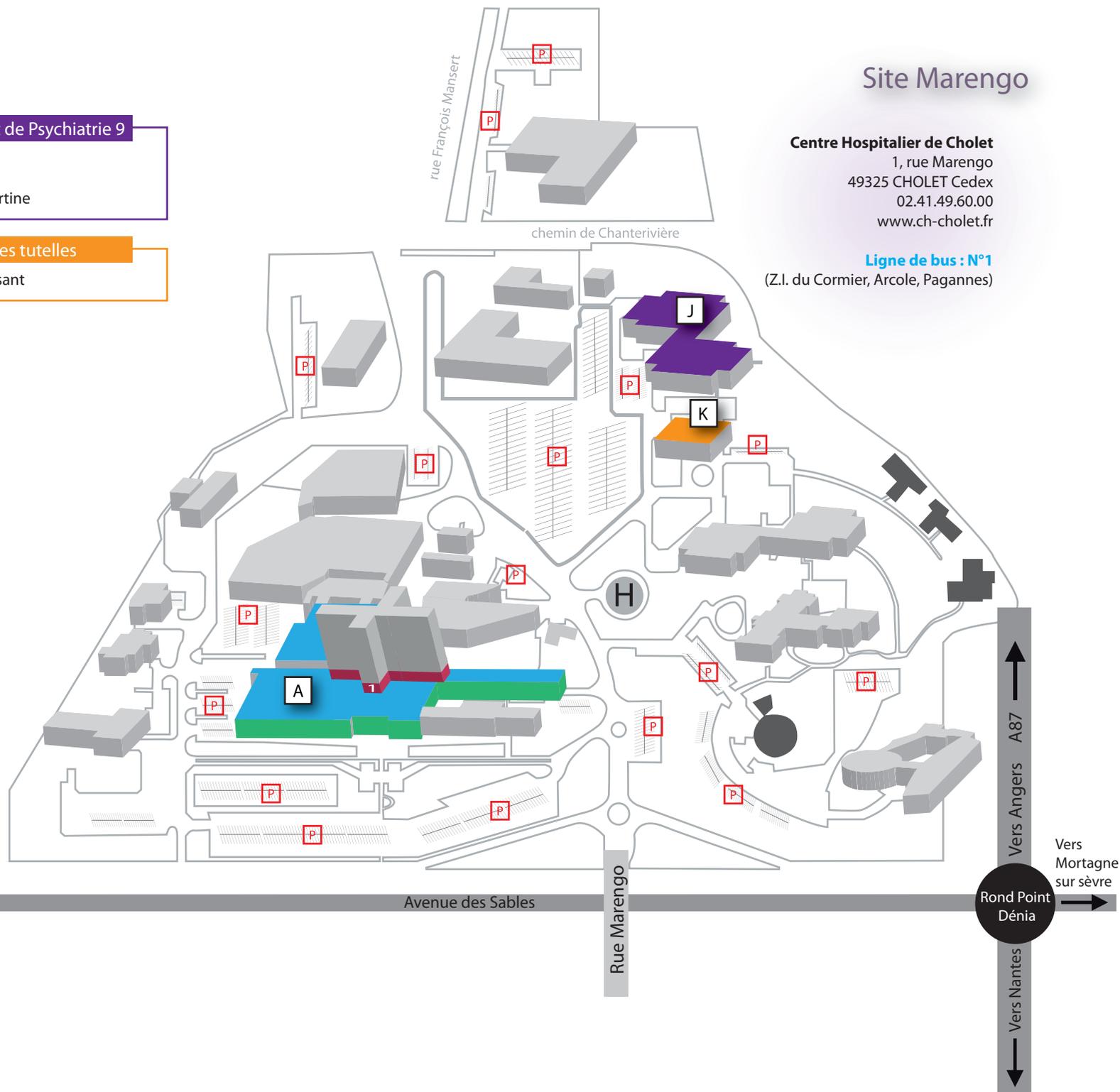
- Salle Zola
- Salle Lamartine

K Bureau des tutelles

Salle Maupassant

H Héliport

P Parkings



 Bulletin d'inscription à photocopier et à nous retourner soit par courrier soit par mail

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Date et lieu de naissance :

Métier :

N° RPPS ou ADELI :

Fonctionnaire : Contractuel : Libéral : Autres : préciser

Nom de l'employeur :

Nom du directeur ou responsable de la structure :

Nom du responsable formation :

Adresse professionnelle :

Code postal et Ville :

☎ (tel) : ✉ courriel :

Numéro de SIRET :

Je m'inscris pour la formation (préciser l'intitulé) :

Dates :

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Individuelle

Le stagiaire s'engage à prendre en charge financièrement cette action de formation, dans les délais prévus par la convention et suite à son inscription.

Date :

Signature du participant :

Par un tiers (employeur, OPCA, pôle emploi, région, ...)

L'employeur s'engage à prendre en charge cette action de formation. Après inscription, la convention et la facture seront adressées à l'organisme concerné.

Nom et adresse de l'organisme de financement :

Public

Privé

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Joindre l'attestation de prise en charge en cas d'accord par un tiers.

Le règlement par chèque ou CCP se fera après réception d'un avis des sommes à payer et sera à libeller à l'ordre de Monsieur le Receveur du Centre Hospitalier de Cholet (un chèque par formation)



Bulletin à retourner au service formation

Centre Hospitalier de Cholet – service de la formation continue – DRH

1 rue marengo – 49300 CHOLET

Pour toute information ☎ : 02.41.49.62.81 – Fax : 02.41.49.60.90 – Courriel : drh.formation@ch-cholet.fr

Site internet : www.ch-cholet.fr

N° de déclaration d'activité 52490303949 - N° OGDPC : 2411 - N° de SIRET 264 900 39 0000 16 - Code NAF : 8610Z



SOMMAIRE

★ Nouveautés 2019

L'établissement propose une liste non exhaustive de formations dont les programmes sont présentés sous un format DPC :

LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU PAGE 13

- Prévention et gestion des risques infectieux associés aux soins pour les IDE – IADE – IBODE – PUERICULTRICE – MANIP RADIO - KINE page 15
- Prévention et gestion des risques infectieux associés aux soins pour les AS – AP – AMP page 16
- La prise en charge des troubles de la déglutition page 17
- Bonnes pratiques en gériatrie page 18
- Démarche palliative page 19
- Education thérapeutique page 20
- Troubles du sujet âgé page 21
- Accompagner une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux liés à une démence page 22
- Actualisation des compétences et traitement des escarres page 23
- ★ • **Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – sensibilisation à la gestion du risque médicamenteux** page 24
- ★ • **Démarche Retour d'expérience : rôle et posture de l'encadrement** page 26
- Installons et mobilisons le nouveau-né ! page 27

LES FORMATIONS CONTINUES PAGE 29

- Manutention des patients page 31
- Rôle des cadres dans la prévention des TMS page 32
- AFGSU – niveau 1 initiale page 33
- AFGSU – niveau 1 recyclage page 34

- AFGSU – niveau 2 initiale page 35
- AFGSU – niveau 2 recyclage page 36
- Violence conjugale page 37
- Prévention des Accidents Exposant aux Liquides Biologiques..... page 38
- Dialyse péritonéale page 39
- Accompagnement au quotidien des résidents dans un foyer de vie accueillant des personnes présentant un handicap psychique..... page 40
- Accompagnement spécifique auprès du malade Alzheimer : les activités de stimulation et l’adaptation de l’environnement page 41
- Rôle de l’aide-soignant au domicile du patient..... page 42
- Repérer et accompagner les patients présentant un trouble de la déglutition..... page 43
- Abords vasculaires et perfusion sous-cutanées..... page 44
- Plaies et cicatrisations..... page 45
- Prise en charge du diabète page 46
- ★ • **Endoscopie digestive** page 47
- ★ • **Précaution et utilisation des huiles essentielles** page 48
 - ASH en santé mentale – perfectionnement page 49
- ★ • **Port de charges lourdes** page 50
 - Entretien des locaux AS – ASH – AEQ page 51
- ★ • **Psychose et troubles d’allure psychotique chez le sujet âgé** page 52
 - Sécurité incendie page 53

Programmes en cours d’élaboration : page 54

- Bonnes pratiques d’hygiène en restauration pour les soignants
- Prise en charge des AVC
- Sensibilisation à l’ergonomie : maintien dans l’emploi
- Budget des établissements médico-sociaux
- Prévention et gestion de l’agressivité et de la violence

LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

1. Encadrement des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants

- Formation des tuteurs pour l'accompagnement des étudiants infirmiers page 60
- Amélioration de l'accompagnement des étudiants infirmiers en stage dans le cadre de l'exercice de la fonction tutorale : analyse des pratiques page 62
- Formation des encadrants de proximité pour l'accompagnement des étudiants en soins infirmiers page 64
- ★ • **Formation pratique : aide à la compréhension des outils d'encadrement des étudiants infirmiers page 65**
- Formation des maîtres de stage dans l'accompagnement des pratiques évaluatives des tuteurs page 66
- Formation des aides-soignants à la fonction tutorale pour l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants page 67

2. Pratiques soignantes

- Amélioration de la prise en charge des patients et/ou résidents (analyse de la pratique) page 69
- ★ • **Prévenir et gérer les situations d'agressivité et de violence en santé mentale – approche par la simulation page 70**

LES PROGRAMMES DE FORMATION HORS DPC

- ★ • **Ergonomie (au sein de votre structure) page 72**
- ★ • **Arrêt cardio respiratoire (au sein de votre structure) page 73**
- Accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement dans le cadre d'un transport sanitaire page 74
- Accompagnement au domicile des personnes présentant des troubles du comportement (personnes âgées, personnes présentant un état délirant) page 76

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

- Préparation concours aide-soignant cursus complet page 78
- Préparation concours aide-soignant cursus partiel page 79

Des formations sur mesure page 80

Nos références page 81

Les structures avec lesquelles nous avons travaillé page 83

Conditions générales et fiche d'inscription page 84

LES PROGRAMMES DE DPC

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX IDE – IBODE – IADE – PUERICULTRICE MANIPULATEUR RADIOLOGIE - KINESITHERAPEUTE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le programme vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins.
ORIENTATION NATIONALE DPC	Orientation I-III-29
OBJECTIFS DU PROGRAMME	Cette formation a pour but d'accompagner les professionnels de santé vers la maîtrise des indications et des techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.
ETAPE 1 <i>(durée indicative : 30 minutes)</i>	<p>Lancement du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités. • Quiz d'évaluation des connaissances.
ETAPE 2 <i>(durée indicative : 3 heures)</i>	<p>Etape relative aux apports cognitifs</p> <p>La formation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences. • Précautions standard et complémentaires. • Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel. • Prévention des principales infections liées aux soins.
ETAPE 3 <i>(durée indicative : 2 heures 30)</i>	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • échanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires. • atelier pratique à l'aide d'un caisson pédagogique.
ETAPE 4 <i>(durée indicative : 1heure)</i>	<p>Définition des axes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins. • Bilan d'évaluation de la formation.
CIBLE/PUBLIC	Infirmières – Infirmières spécialisées (IBODE-IADE-Puéricultrices) – Manipulateur en radiologie – Kinésithérapeute
INTERVENANTS	Infirmiers – Technicien bio-hygiéniste du CH de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.
TRACABILITE PARTICIPATION	Liste d'émargement Bilan d'évaluation
DUREE / DATES	1 jour – Date 2019 : 28 mars 2019 – Date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050€ TTC

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX AS – AP - AMP

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le programme vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins.
ORIENTATION NATIONALE DPC	Orientation I-III-29
OBJECTIFS DU PROGRAMME	Cette formation a pour but d'accompagner les professionnels de santé vers la maîtrise des indications et des techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.
ETAPE 1 (durée indicative : 30 minutes)	Lancement du programme Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités. Quiz d'évaluation des connaissances.
ETAPE 2 (durée indicative : 3 heures)	Etape relative aux apports cognitifs La formation porte sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences. • Précautions standard et complémentaires. • Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel. • Prévention des principales infections liées aux soins.
ETAPE 3 (durée indicative : 2 heures 30)	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • échanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires. • atelier pratique à l'aide d'un caisson pédagogique.
ETAPE 4 (durée indicative : 1heure)	Définition des axes d'amélioration : Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins. Bilan d'évaluation de la formation.
CIBLE/PUBLIC	Aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de puériculture des services de soins.
INTERVENANTS	Infirmiers – Technicien bio-hygiéniste du CH de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, le professionnel sera capable d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement • Bilan d'évaluation
DUREE / DATE	1 jour – Date 2019 : 20 juin 2019 – date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050€ TTC

LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE LA DEGLUTITION : UN ENJEU LIBERAL

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à former les orthophonistes à la prise en charge des troubles de la déglutition afin d'offrir une continuité dans les soins de qualité pour les patients adultes porteurs d'une dysphagie.
ORIENTATION NATIONALE DPC	Orthophonistes - Orientation n°4
OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>La formation consistera en un apport théorique, puis en l'utilisation d'outils pratiques avec études de cas pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La passation de bilans analytique et alimentaire. • La construction d'un projet thérapeutique et la prise en charge rééducative adaptés à chaque type de dysphagie.
<p>ETAPE 1 (durée indicative : 1.5 jours)</p>	<p>Etape relative aux apports cognitifs</p> <p>Rappels théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anatomie et la physiologie de la déglutition (normale/pathologique) - l'étiologie des troubles - les signes pour repérer des fausses routes - présentation des consistances alimentaires adaptées aux différentes dysphagies <p>L'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anamnèse - le matériel nécessaire - le bilan de la motricité et de la tonicité bucco-faciale - l'essai alimentaire des solides et des liquides (repas ou collation thérapeutiques) - le diagnostic <p>Prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction du projet thérapeutique - la rééducation (exercices praxiques, mises en situation alimentaire, techniques de facilitation) - l'éducation du patient et de l'entourage : postures de sécurité, environnement, conseils avant/pendant/après les repas, adaptations alimentaires, matériel conseillé, ...).
<p>ETAPE 2 (durée indicative :)</p>	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ S'entraîner à la passation du bilan de la motricité et de la tonicité bucco-faciale. 2/ S'entraîner à la passation de l'essai alimentaire. 3/ A partir du bilan, dégager le plan rééducatif et les exercices praxiques. 4/ S'approprier les techniques facilitatrices et postures de sécurité. 5/ Accompagner et sensibiliser la famille et les aidants à la dysphagie. 6/ Partage des pratiques.
<p>ETAPE 3 (durée indicative :)</p>	<p>Etape relative au suivi de l'action de formation</p> <p>A 6 ou 9 mois : réflexions autour de cas cliniques (dossiers et/ou vidéos) apportés par les stagiaires.</p>
CIBLE/PUBLIC	Orthophonistes libéraux
INTERVENANTS	Orthophonistes du Centre Hospitalier de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de : Réaliser un bilan de la dysphagie, rééduquer la dysphagie, accompagner le patient dysphagique et son entourage.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement • Bilan de formation
DUREE	2 jours + 1 jour à distance - Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050€ TTC

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à lutter contre la perte d'autonomie.
ORIENTATION NATIONALE DPC	Formation éligible au DPC, orientation II - 19
OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>La formation consistera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir le risque de perte d'autonomie en lien avec l'hospitalisation. • Personnaliser la prise en charge de la personne âgée.
ETAPE 1 (durée indicative : 2 heures)	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <p>Exposé d'un cas clinique. Identification des risques liés à la perte d'autonomie.</p>
ETAPE 2 (durée indicative : 1 heure 45)	<p>Etape relative aux apports cognitifs</p> <p>Rappel de la réglementation, des référentiels, des protocoles et des guides, de bonnes pratiques en lien avec la perte d'autonomie de la personne âgée. Présentation des grands principes physiologiques de la perte d'autonomie chez la personne âgée (vieillesse, la grabatisation, les risques de chutes, la perte de la marche, ...).</p>
ETAPE 3 (durée indicative : 2 heures 45)	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <p>Plan d'action pour prévenir la perte d'autonomie en lien l'hospitalisation. Exposé d'un second cas clinique. Constats, identification des risques, plan d'actions de ce second cas.</p>
ETAPE 4 (durée indicative : 1 heure)	<p>Définition des axes d'amélioration :</p> <p>Définition des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants. Repérage d'éléments transférables à d'autres situations.</p>
CIBLE/PUBLIC	IDE et Aide-soignant de court séjour et soins de suite .
INTERVENANTS	Binôme médecin – IDE de l'équipe mobile de gériatrie du Centre Hospitalier de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	<p>A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister les risques prévalents en lien avec la perte d'autonomie. - Mettre en place des actions adaptées favorisant l'autonomie existante et la récupération. - Prendre en compte la spécialité et le motif d'hospitalisation dans une prise en charge globale de la personne âgée.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement • Bilan de formation
DUREE/ DATES	2 jours - Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le programme vise à améliorer la qualité de la prise en charge des patients tout en sensibilisant et formant les professionnels aux pratiques de soins palliatifs.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Orientations n°2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

le développement de l'information et de l'autonomie du patient
l'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage
l'amélioration de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie des patients

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- sensibiliser et former les professionnels aux pratiques de soins palliatifs,
- favoriser les professionnels à participer à la réflexion et à l'élaboration d'un projet de soins de service ou d'établissement pour intégrer la dimension soins palliatifs dans une démarche qualité.

ETAPE 1

(durée indicative :
1 heure)

Lancement du programme

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

ETAPE 2

(durée indicative :
13 heures)

Etape relative aux apports cognitifs

Accompagner le confort du patient en soins palliatifs

- Généralités autour des Soins Palliatifs
- Prise en charge des symptômes en soins palliatifs (douleur, anxiété, symptômes respiratoires, digestifs, neurologiques)
- Respect de la volonté du patient : Approche législative, Directives Anticipées
- Vécu de patient

Accompagnement de l'entourage et notion d'équipe en soins palliatifs

- Accompagnement de l'entourage, Personne de confiance
- Représentation de la mort, deuil
- Vécu du soignant

ETAPE 3

(durée indicative :
13 heures)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse et évaluation collégiale de la douleur à l'aide d'indicateurs de suivi
- Organisation de pratiques réflexives à partir de situations réelles

ETAPE 4

(durée indicative :
1 heure)

Définition des axes d'amélioration :

- Quiz d'évaluation sur le programme.
- Bilan d'évaluation de la formation.

CIBLE/PUBLIC

Infirmiers, Aides-soignants, Aides médico psychologique, Agents de soins, Auxiliaire de vie sociale exerçants en EHPAD, Services de soins à domicile, HAD.

INTERVENANTS

Equipe mobile l'accompagnement et de soins palliative du CH de Cholet.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :

- Intégrer la dimension des soins palliatifs dans un projet de soin de service et d'établissement
- Evaluer et prendre en charge les différents symptômes des soins palliatifs
- Intégrer les concepts de prise en charge globale du patient et du travail en pluridisciplinarité

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

DUREE / DATES

2 jours (Second jour à distance) - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 maximum

TARIFS PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC
Pour les établissements n'ayant pas conventionnés avec le CH

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le programme vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises à la réalisation des programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS, conformément à l'article 84 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Formation éligible au DPC, orientation III-32

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Cette formation a pour but d'accompagner les professionnels de santé dans les différentes étapes de réalisation d'un programme d'éducation thérapeutique en les mettant en lien avec les dispositions réglementaires, les exigences de qualité et les dimensions du soin éducatif.

ETAPE 1

(durée indicative :
1 heure)

Lancement du programme

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
Quiz d'évaluation des connaissances.

ETAPE 2

(durée indicative :
25 heures)

Etape relative aux apports cognitifs :

La formation porte sur :
Les dispositions réglementaires : l'éducation thérapeutique dans la loi HPST, les interventions de l'ARS dans l'ETP, les décrets en vigueur.
La posture éducative et la place du patient, la différence entre information et éducation, les outils permettant de développer sa posture éducative.
Les différentes étapes d'un programme : le diagnostic éducatif, l'atelier collectif, l'atelier individuel, l'évaluation des compétences, le suivi du projet du patient.
Le rappel des référentiels qualités : recommandations méthodologiques de l'HAS, étapes de construction d'un programme, évaluations à chaque étape du programme.

ETAPE 3

(durée indicative :
15 heures)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Construction des outils pédagogiques, de traçabilité et de communication entre les différents partenaires de l'éducation thérapeutique.

ETAPE 4

(durée indicative :
2 heures)

Définition des axes d'amélioration :

Quiz d'évaluation des connaissances.
Evaluation « à chaud » de la satisfaction des participants.
Evaluation à distance en situation professionnelle par mise en place effective des principes et difficultés encore présentes ou pistes d'améliorations.
Bilan d'évaluation de la formation.

CIBLE/PUBLIC

Médecin, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Ergothérapeute, Diététicien, Masseur-kinésithérapeute, Psychomotricien, Puéricultrice Diplômée d'Etat, Infirmier Diplômé d'Etat.

INTERVENANTS

Cadre de santé / Médecin du CH de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :
Repérer les dispositions réglementaires concernant les programmes d'éducation thérapeutique,
S'approprier le référentiel qualité pour réaliser un programme d'éducation thérapeutique,
Mobiliser et/ou développer une posture éducative avec le patient et l'entourage,
Développer les compétences pédagogiques et relationnelles pour offrir un partenariat avec le patient dans les programmes d'éducation thérapeutique,
Développer des compétences organisationnelles permettant de conduire un projet d'éducation thérapeutique pour le patient et de planifier les actions de soin.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

DUREE / DATES

40 heures - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à prévenir les troubles de l'adaptation du sujet âgé à l'entrée en institution afin de limiter l'apparition de troubles psychiques et/ou du comportement et faciliter l'intégration dans un nouveau lieu de vie.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Formation éligible au DPC,
Annexe II – Infirmier : orientation 1

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera :

Comprendre l'enjeu d'une entrée en institution pour la personne pour éviter l'apparition de troubles psycho-comportementaux.

Savoir repérer les signes des troubles d'adaptation

Savoir mettre en place des actions de prévention du trouble de l'adaptation.

ETAPE 1

(durée indicative :
1h30)

Etape relative aux apports cognitifs

Le programme porte sur :

- la notion de deuil et perte.
- la définition du trouble de l'adaptation.
- la prévention du trouble de l'adaptation et la préparation de l'entrée en institution.

ETAPE 2

(2h)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Travail autour de 2 vignettes cliniques pour favoriser :

- L'analyse de situations.
- La création d'une « boîte à outils ».
- Réflexion autour de situations rencontrées par les participants.

CIBLE/PUBLIC

Personnel soignant des EHPAD

INTERVENANTS

Infirmiers de l'Unité mobile Intersectorielle de gériatrie-psychiatrie du CH de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :

- Repérer les risques avant-coureurs des troubles d'adaptation en connaissant la personne et les prévenir.
- Comprendre l'enjeu en personnalisant la prise en soin de la personne à son arrivée dans l'institution.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Feuille d'émargement
- Bilan d'évaluation

DUREE / DATE

3h30, de 14h à 17h30 - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIFS PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 050 € TTC

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE QUI PRESENTE DES TROUBLES PSYCHO-COMPORTEMENTAUX LIES A UNE DEMENCE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à identifier, comprendre les troubles démentiels ainsi que prévenir et accompagner les troubles du comportement.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Orientation II.4.1 pour les IDE et II.4.2 pour les AS

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Connaître les différentes démences et leurs signes.
- Repérer les principaux troubles psycho-comportementaux.
- Savoir mettre en place des actions de prise en soin et de prévention.

ETAPE 1

(durée indicative :
3 heures 45)

Etape relative aux apports cognitifs

Le programme porte sur des notions :

- Cliniques, sémiologiques et diagnostiques des démences
- Le traitement des troubles psycho-comportementaux

ETAPE 2

(durée
indicative :3 heures 45)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Travail autour de cas cliniques proposés par les formateurs et les professionnels pour :

- Favoriser l'analyse de situation.
- La création d'une boîte à outils.

CIBLE/PUBLIC

Personnel soignant des EHPAD

INTERVENANTS

Infirmières de l'Unité Mobile Intersectorielle de Géro-psi-chi-at-rie ainsi que le médecin chef du pôle santé mentale du centre hospitalier de CHOLET

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de s'approprier les outils nécessaires permettant de favoriser une prise en soin de qualité d'une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Bilan d'évaluation de la formation
- Liste d'émargement

DUREE / DATES

1 jour - **Date 2019 :18 avril 2019 – Date 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIFS PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES ET TRAITEMENT DES ESCARRES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à prévenir l'apparition d'une escarre par une prise en charge globale du patient et proposer et assurer un traitement adapté.
ORIENTATION NATIONALE DPC	Infirmier - Orientations 5 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes
OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>La formation consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des connaissances sur l'escarre : définition, classification des escarres, facteurs de risque, etc. • Etre capable de mettre en œuvre les moyens de prévention des escarres. • Etre capable de proposer un traitement de l'escarre. • Inscrire les professionnels dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins.
ETAPE 1 (durée indicative : 3h45)	<p>Lancement du programme Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités Quiz d'évaluation des connaissances Etape relative aux apports cognitifs</p> <p>Le programme porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition de l'escarre, des données épidémiologiques. • Les facteurs favorisant la survenue de l'escarre, l'évaluation du risque escarre. • La reconnaissance des différents types et stades de l'escarre. • La mise en œuvre des facteurs de prévention, les recommandations actuelles. • Les traitements : <ul style="list-style-type: none"> ✓ proposer un traitement adéquat en fonction des lésions ✓ connaître les pansements adaptés aux spécificités de chaque lésion
ETAPE 2 (durée indicative : 3h)	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles Ateliers DPC pour les IDE : Traitement des escarres</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Physiologie et étapes de la cicatrisation ✓ Lavage de plaies ✓ Bon usage des antiseptiques ✓ Choix des pansements <p>Ateliers IDE, AS, ASH</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Positionnement des patients au fauteuil et au lit ✓ Mobilisation ✓ Présentation des différents matériels d'aide à la prévention des escarres.
ETAPE 3 (durée indicative : 45min)	<p>Définition des axes d'amélioration : Quiz d'évaluation de fin de programme Définition des actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des pratiques du participant en matière de prévention et de traitement des escarres.</p>
CIBLE/PUBLIC	Centre Hospitalier, EHPAD, SSIAD, HAD, LIBERAUX Infirmier, aide-soignant, agent des services hospitaliers, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, ...
INTERVENANTS	Madame GAUCHER, cadre supérieur de pôle titulaire du diplôme universitaire Escarres Mesdames KHREIS et BERTHAUD, infirmières, titulaires du diplôme universitaire plaies et cicatrisations
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé, en fonction de son niveau de compétences, doit être capable d'évaluer le risque escarre, de mettre en place les actions de prévention au regard du risque identifié, de définir, identifier, classifier l'escarre (si elle est présente) et de mettre en place les actions curatives.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'évaluation de la formation • Liste d'émargement
DUREE / DATES	1 jour – Date 2019 : 26 mars 2019 – Date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	25 maximum
TARIFS PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE – SENSIBILISATION A LA GESTION DU RISQUE MEDICAMENTEUX

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

1/Comprendre l'impact des erreurs médicamenteuses,
2/Participer à la sécurisation du circuit du médicament, à la déclaration et à l'analyse de l'erreur médicamenteuse,

- Par la connaissance: du rôle de chacun des acteurs des bonnes pratiques et les actions de sécurisation à chaque étape du circuit, des étapes à risque, médicaments à risque, patients à risque, risques associés aux nouvelles pratiques,
- Par la connaissance des moyens de prévention,
- Par la sensibilisation au dispositif de signalement,
- Par la connaissance des méthodes d'analyse des erreurs,

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Apports théoriques (+ documents remis aux participants), Diaporama format Power Point, visionnage de partie du film « que reste-t-il de nos erreurs ? », Tableau blanc, Métaplan, Support papier de formation, Discussion interactive, mise en situation en particulier en première partie de journée, Travail en petits groupes et restitution en commun, Quizz, Exercices collectifs, Accent mis sur l'aspect formatif et non évaluatif (« Quizz » laissé au participant), Illustrations par des exemples de la pratique quotidienne du public présent, Temps d'échanges en fin de formation

ORIENTATION NATIONALE DPC

Innovier pour le bon usage du médicament

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à

Définir les enjeux liés au circuit des produits de santé à risques.

Sensibiliser les professionnels de sa structure à la gestion des risques spécifiques aux produits de santé et à leur circuit.

Analyser et Mettre en œuvre des outils, barrières pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse dans sa structure,

ETAPE 1

(durée indicative : ½ journée)

Etape relative aux apports cognitifs :

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités, Définition/Sensibilisation aux erreurs médicamenteuses et à leurs conséquences, Circuit des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) : étapes et risques, patients à risques, médicaments à risques, organisations à risque, les nouveaux risques, les moyens de prévention,

ETAPE 2

(durée indicative : 30 minutes)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Visionnage et analyse d'un scénario d'erreur médicamenteuse : Que reste-il de nos erreurs ?

Evaluation par le professionnel de ses connaissances : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),

Analyse des EI : méthodologie et outils : Méthode de l'arbre des causes, Méthode 5 M, Méthode ALARM,

CIBLE/PUBLIC

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des **secteurs sanitaire ou médico-social** (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),

INTERVENANTS

Pharmacien : Dr Caroline AIRIAU (Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers), Mme Fanny LEMETAYER Cadre de Pharmacie,

CRITERES D'ÉVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bien fondé » des activités entreprises.

Etude de cas pour valider les connaissances acquises en fin de journée,

	QCM avant et après la formation - Amélioration des résultats aux tests
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'évaluation de la formation • Liste d'émargement
DUREE / DATES	1 jour - Groupe 1 : 21 mars 2019 - Groupe 2 : 6 juin 2019 Date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 maximum
TARIFS PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

DEMARCHE RETOUR D'EXPERIENCE : ROLE ET POSTURE DE L'ENCADREMENT

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à l'acquisition par l'expérience des connaissances et savoirs-être relatifs à la mise en place et/ou l'optimisation des démarches de retours d'expérience consécutifs à des déclarations d'évènements indésirables.

ORIENTATION NATIONALE DPC

III- Innover pour la sécurité des soins et l'éducation thérapeutique (réflexion de la pertinence des soins et sur le retour d'expérience)

Orientation 31 : amélioration de la pertinence des soins

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à construire ou renforcer les connaissances en animation de retour d'expériences dans le cadre d'une mise en place ou d'un développement des pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'offre de soin :

- Expérimenter l'utilisation des outils utilisés en retour d'expérience
- Comprendre les intérêts d'une chronologie des faits et de l'analyse des causes,
- Structurer des plans d'actions et leur suivi

Repérer les éléments facilitateurs au bon déroulement d'un retour d'expérience et les difficultés potentielles.

ETAPE 1

(durée indicative : 3 heures)

Etape relative aux apports cognitifs

Le programme :

- porte sur la démarche de retours d'expériences : chronologie des faits- analyse des causes par la méthode alarm- identification/formalisation de plan d'action
- initié par une approche d'expression de situations vécues ou de représentations, des participants sur le sujet

ETAPE 2

(durée indicative : 30 minutes)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Les participants seront les acteurs d'un retour d'expérience, source d'une l'analyse du vécu et de co-construction déductive des savoirs et savoirs faire

ETAPE 3

Etape relative au suivi de l'action de formation

A 6 mois : temps d'analyse des pratiques

CIBLE/PUBLIC

Professionnels d'encadrement en structure d'accueil médico-sociale ou services de soins à domicile

INTERVENANTS

Cadre supérieur de santé expérimenté :

- en pédagogie
- en gestion des risques et qualité
- en accompagnement en EHPAD et SSIAD,

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :

- sensibiliser les soignants à la dynamique de déclaration des évènements indésirables et à leur suivi
- se questionner sur ses capacités à animer seul un retour d'expérience et/ou à construire un partenariat pour la mise en place de retour d'expérience

TRACABILITE PARTICIPATION

- Bilan d'évaluation de la formation
- Liste d'émargement

DUREE / DATES

1jour + 1/2journée (à distance) **Date 2019 : 12 mars et 17 septembre 2019 – Date 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIFS PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET**Programme** : Présentiel**RESUME**

Le présent programme vise à sensibiliser les professionnels sur l'enchaînement des différentes étapes du développement neuro-moteur afin d'harmoniser les pratiques et sécuriser les parents.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Orientation n°3 les patients en situation de vulnérabilité : repérage, accompagnement et orientation des femmes, des enfants et des couples
Orientation n°3 soutien à la parentalité chez les populations en situation de vulnérabilité

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :
Accompagner et rassurer les parents dans les portages, mobilisations et installations du nouveau-né.
Echanger et harmoniser les pratiques et savoirs professionnels développés actuellement.

ETAPE 1*(durée indicative : 1h30)***Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles**

Ateliers corporels sur soi pratico-pratiques :

- Enchaînement des différentes étapes du développement neuro-moteur.
- Expérience corporelle sur soi – prise de sens.

ETAPE 2*(durée indicative : 30 minutes)***Etape relative aux apports cognitifs :**

Présenter l'enchaînement des différentes étapes du développement neuro-moteur.
Mobiliser et porter pour favoriser le passage d'une étape à l'autre.
Installer le bébé pour les différents moments de la journée : dormir, manger, s'éveiller.
Sécuriser le bébé et ceux qui prennent soin du bébé.

CIBLE/PUBLIC

Pédiatre et pédopsychiatres, internes, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes

INTERVENANTS

Psychomotricienne du CH de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :
accompagner les parents dans la mobilisation
Identifier les besoins d'accompagnement durant le séjour

TRACABILITE PARTICIPATION

- Bilan d'évaluation de la formation
- Liste d'émargement

DUREE / DATES

3h de 14h30 à 17h30 – **Date 2019 : groupe 1 : 14 février ; groupe 2 : 4 avril ; 10 octobre – Date 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum

TARIFS PAR JOUR

Individuel : 60 € TTC

LES FORMATIONS CONTINUES

MANUTENTION DES PATIENTS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le programme vise à améliorer la prise en soin des patients lors de leur manutention tout en favorisant l'autonomie des personnes prises en charge.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

Permettre aux participants de réaliser les manutentions des personnes prises en charge par l'établissement dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'efficacité pour les personnes prises en charge et les soignants
Favoriser l'autonomie des personnes prises en charge par la sollicitation de leurs capacités
Utiliser à bon escient le matériel d'aide à la manutention.

ETAPE 1

(durée indicative : 1 heure)

Lancement du programme

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.

ETAPE 2

(durée indicative : 2.5 heures)

Etape relative aux apports cognitifs

La formation porte sur :

- Rappel et application des gestes et postures.
- Présentation des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins.
- Utilisation du matériel de manutention de manière adaptée en fonction des situations.

ETAPE 3

(durée indicative : 1.5 jours)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins : retournements, rehaussements, translations couchées, redressements, abaissements, transferts lit-fauteuil, rehaussements fauteuil, translations assises, relever de sol, transferts lit-lit.

ETAPE 4

(durée indicative : 1 heure)

Définition des axes d'amélioration :

Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique.
Bilan d'évaluation de la formation.

CIBLE/PUBLIC

Tout professionnel de santé exerçant auprès des patients.

INTERVENANTS

Formateurs aux gestes et postures du Centre Hospitalier de Cholet.

CRITERES D'ÉVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :

- Identifier les techniques de manutention adaptées.
- Utiliser à bon escient le matériel d'aide à la manutention.
- Réaliser les manutentions des personnes prises en charge dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'efficacité pour les personnes prises en charge et les soignants.
- Solliciter les capacités des personnes prises en charge.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation

DUREE / DATES

3 jours - **Date 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ROLE DES CADRES DANS LA PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Permettre aux responsables d'encadrement de devenir des acteurs de proximité dans la prévention des TMS et des lombalgies
Identifier et comprendre le rôle du service de santé au travail
Faire un point sur les techniques actuelles
Identifier les matériels utilisés dans la manutention des personnes et appréhender leur utilisation
S'assurer du respect des bonnes pratiques
Identifier les gestes et postures à privilégier au cours des manutentions
Comprendre l'intérêt pour un service de former l'ensemble de son personnel à ces techniques afin de prévenir ces risques professionnels

PUBLIC

Cadre de santé

CONTENU

La santé au travail :

- ✓ Rappels : définitions et causes des lombalgies et des TMS
- ✓ Etat des lieux : maladies professionnelles et accidents du travail
- ✓ Déclaration et suivi des maladies professionnelles et des accidents du travail
- ✓ Le rôle du service de santé au travail dans la prévention (primaire à tertiaire) de ces problèmes de santé

La formation des professionnels de santé

- ✓ Expression des participants : matériels existants et utilisés, difficultés rencontrées dans le service, accidents de travail, nombre de soignants ayant suivi la formation en manutention...
- ✓ Présentation de la formation et des formateurs
- ✓ Primo-gym : exercices et verrouillage lombaire
- ✓ Techniques gestuelles :
 - Ponté-pelvien
 - Roulement aidé tiré, poussé et mode contrôlé
 - Rehaussement aidé (possibilité avec **drap de glisse**)
 - Rehaussement contrôlé (possibilité avec **drap de glisse**)
 - Transfert avec **verticalisateur, guidon de transfert**
 - Transfert contrôlé avec **lève patient et relevé de sol**
 - Translation couché avec **matelas de transfert mou et rigide**
 - Rehaussement fauteuil
- ✓ Stretching
- ✓ Echanges de pratique entre les participants sur l'organisation du travail :
 - le travail en binôme,
 - l'utilisation du matériel de manutention, son stockage et son entretien,
 - l'environnement et les locaux,
 - le recours aux formateurs en manutention en cas de problème ou de situations particulières (obésité, handicap...).
- ✓ Bilan de la journée de formation

INTERVENANTS

Formateurs manutention, Service santé au travail, DRH

DUREE / DATES

1 jour – **Date 2019 : groupe 1 : 12 mars et groupe 2 : 22 octobre**
Dates 2020 : nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES initial – NIVEAU 1

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

ETAPE 1

(durée indicative : 5 heures)

Lancement du programme et apports cognitifs :

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités

La formation portera sur :

Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée

Alerter les secours ou le numéro interne de l'établissement, transmettre les observations et suivre les conseils donnés

Identifier l'inconscience d'une personne

Identifier un arrêt cardiaque, réaliser une réanimation cardio-pulmonaire(RCP) de base avec matériel (Défibrillateur Semi-Automatique)

Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes

Arrêter une hémorragie externe

Identifier les signes de gravité d'un malaise ou d'un traumatisme et effectuer la conduite à tenir adéquate

Participer au relevage et au brancardage

Appliquer les règles élémentaires d'hygiène

Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc

Sensibilisation aux risques Nucléaires Radiologiques Bactériologiques et Chimiques (NRBC)

ETAPE 2

(durée indicative : 1 jour)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes :

Pratique sur mannequin

Mises en situation

ETAPE 3

(durée indicative : 1 heure)

Axes d'amélioration :

Etre capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

CIBLE/PUBLIC

Tout Personnel non soignant

INTERVENANTS

Formateurs en AFGSU du Centre Hospitalier

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable : d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan de formation

DUREE / DATES

2 jours – **Date 2019 : Groupe 1 : 7, 8 mars 2019 ; Groupe 2 : 3, 4 octobre 2019**
Date 2020 : nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES RECYCLAGE – NIVEAU 1

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 1 initiale.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU1 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques.
Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.

ETAPE 1

(durée indicative :
0.5 heure)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.

ETAPE 2

(durée indicative :
1 heure)

La formation portera sur :

- Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte.
- Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés.
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe.

ETAPE 3

(durée indicative :
5 heures)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Travaux pratiques : Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU.

ETAPE 4

(durée indicative :
1heure)

Axes d'amélioration :

- Etre capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

CIBLE/PUBLIC

Tout personnel non soignant exerçant détenteur de l'AFGSU1 datant au maximum de 4 ans

INTERVENANTS

Formateurs en AFGSU du Centre Hospitalier de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable :
d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

DUREE / DATES

1 jour – **Date 2019 : 1 octobre 2019 – Date 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES initial – NIVEAU 2

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
OBJECTIFS DU PROGRAMME	La formation consistera à : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
ETAPE 1 (durée indicative : 1.5 jours)	Lancement du programme et apports cognitifs : Présentation du programme La formation portera sur : <ul style="list-style-type: none">• Prise en charge des urgences vitales avec et sans matériel (chariot d'urgence, appareil de surveillance des paramètres vitaux...).• Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.• Application des procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.• Prendre en charge des urgences potentielles.• Utiliser du matériel d'immobilisation.• Effectuer relevage, brancardage.• Faire face à un accouchement inopiné.• Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.• Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.• S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.• Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue.
ETAPE 2 (durée indicative : 1 jour et 2 heures)	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes : Pratique sur mannequin Manipulation de matériel, brancardage Mises en situation
ETAPE 3 (durée indicative : 1 heure)	Axes d'amélioration : Être capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.
CIBLE/PUBLIC	Tout Personnel soignant
INTERVENANTS	Formateurs en AFGSU du CH de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable : d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">• Liste d'émargement.• Bilan de formation.
DUREE / DATES	3 jours Date 2019 : Groupe 1 : 6, 7, 8 février 2019 Groupe 2 : 18, 19, 20 mars 2019 Groupe 3 : 24, 25, 26 avril 2019 Groupe 4 : 12, 13, 14 juin 2019 Groupe 5 : 18, 19, 20 juin 2019 Groupe 6 : 25, 26, 27 septembre 2019 Groupe 7 : 16, 17, 18 octobre 2019 Groupe 8 : 25, 26, 27 novembre 2019 Date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES RECYCLAGE – NIVEAU 2

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 2 initiale.
OBJECTIFS DU PROGRAMME	La formation consistera à : Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques. Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.
ETAPE 1 <i>(durée indicative : 0.5 heure)</i>	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.
ETAPE 2 <i>(durée indicative : 1 heure)</i>	La formation portera sur : Arrêt cardio-respiratoire et réanimation cardio-pulmonaire sans et avec le matériel d'urgence : actualisation recommandations Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire – 2011. Reconnaître un malaise et adapter la prise en charge : AVC - recommandations HAS de Mai 2009.
ETAPE 3 <i>(durée indicative : 5 heures)</i>	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles Travaux pratiques : Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU.
ETAPE 4 <i>(durée indicative : 1 heure)</i>	Axes d'amélioration : Etre capable d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.
CIBLE/PUBLIC	Tout personnel soignant détenteur de l'AFGSU2 datant au maximum de 4 ans
INTERVENANTS	Formateurs en AFGSU du CH de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable : d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">• Liste d'émargement.• Bilan de formation.
DUREE / DATES	1 jour Dates 2019 : Groupe 1 : 1 février 2019 Groupe 2 : 5 mars 2019 Groupe 3 : 23 avril 2019 Groupe 4 : 20 mai 2019 Groupe 5 : 27 mai 2019 Groupe 6 : 21 juin 2019 Groupe 7 : 14 novembre 2019 Groupe 8 : 6 décembre 2019 Dates 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

VIOLENCE CONJUGALE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Se référer au cadre légal
Repérer les signes de violence conjugale
Mieux cerner le rôle (du soignant) du professionnel en sachant recevoir et écouter la victime potentielle
Déculpabiliser le soignant, définir et encadrer la responsabilité.
Informé, orienter, aider de manière adéquate la victime vers le réseau pour l'accompagner

PUBLIC

Les professionnels du CH de Cholet, les libéraux (médecins, IDE, sages-femmes, ...), les ambulanciers, les professionnels de l'HAD, les professionnels des ADMR, les professionnels des SSIAD.

CONTENU

Etat des lieux de la violence conjugale en France.
Processus de la violence d'un point de vue psychologique.
Etapes, degrés de violence et ses signaux d'alerte
Rappel de la loi : obligations légales.
Codes de déontologies, secret professionnel, discrétion professionnelle, ...
Démarches possibles et ses limites.
Outils face à la victime, communication avec bienveillance et sans jugement.
Interlocuteurs possibles, le réseau.

INTERVENANTS

Psychiatre et psychologues du CH de Cholet.
Assistante sociale du CH de Cholet.
OPJ du Commissariat de police de Cholet.
SOS Femmes.

DUREE / DATES

7h – **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

PREVENTION DES ACCIDENTS D'EXPOSITION AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le programme vise à sensibiliser les professionnels sur les risques d'accidents d'exposition aux liquides biologiques et les moyens de les prévenir.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Sensibiliser les professionnels sur les risques d'accidents d'exposition aux liquides biologiques.
- Identifier les moyens pour prévenir les accidents d'exposition aux liquides biologiques.

ETAPE 1

(durée indicative :
30 minutes)

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances.

ETAPE 2

(durée indicative :
3 heures 30)

Etape relative aux apports cognitifs

La formation porte sur :

- Les maladies transmissibles par le sang à l'occasion des AELB.
- Réalité locale en quelques chiffres.
- Présentation des circonstances de la survenue d'un AELB et rappel des conduites à tenir.

ETAPE 3

(durée indicative :
3 heures 30)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Réflexions autour d'un Film « Bévée sanglante »
- Analyse des indicateurs de suivi.
- Analyse des circonstances de la survenue d'un AELB.
- Identifier et analyse sur les conduites à tenir en cas d'AELB.

ETAPE 4

(durée indicative :
1heure)

Définition des axes d'amélioration :

Quiz d'évaluation de fin de programme
Bilan d'évaluation de la formation

CIBLE/PUBLIC

Médecin, Pharmacien, Biologiste, Sage-femme, Aide-soignant, Diététicien, Auxiliaire de puériculture, Aide médico-psychologique, Ergothérapeute, Manipulateur d'électroradiologie médicale, Masseur-kinésithérapeute, Pédiacre-podologue, Psychomotricien, Technicien de laboratoire médical, Puéricultrice Diplômée d'Etat, Infirmier Diplômé d'Etat, Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat, Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat.

INTERVENANTS

Médecine du travail / IDE hygiéniste

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :
d'identifier les moyens de prévenir les risques d'accidents d'exposition aux liquides biologiques.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

DUREE / DATES

1/2 journée – **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 65 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 525 € TTC

LA DIALYSE PERITONEALE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à former les infirmiers à la pratique de la dialyse péritonéale pour assurer la continuité des soins dans son lieu de vie habituel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à ce que les infirmiers :
soient capables d'effectuer les soins liés à la dialyse péritonéale (échanges, pot, surveillance).
sachent reconnaître les signes de complications liés à la dialyse péritonéale et alerter le service de dialyse.

ETAPE 1

(durée indicative : 1h)

Etape relative aux apports cognitifs :

Le programme porte sur les connaissances suivantes :
Les signes de l'insuffisance rénale,
Les principes de la dialyse,
La surveillance au quotidien,
Les complications,
La gestion du stock.

ETAPE 2

(durée indicative : 1H)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Manipulation à blanc de la technique de la dialyse péritonéale.
QCM d'évaluation et de connaissances.

CIBLE/PUBLIC

Infirmiers libéraux

INTERVENANTS

Infirmières de l'équipe de dialyse du CH de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :
Assurer la prise en charge d'un patient en dialyse péritonéale.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Fiche d'évaluation

DUREE / DATES

1 session de 2 heures – **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 40 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 400 € TTC

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES RESIDENTS DANS UN FOYER DE VIE ACCUEILLANT DES PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP PSYCHIQUE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME

Les professionnels, quel que soient leurs fonctions, accompagnent dans une dynamique de complémentarité en lien avec le projet de l'institution, les résidents présentant un handicap psychique. L'élaboration du projet de vie et l'accompagnement au quotidien des résidents nécessitent de comprendre le mode de fonctionnement d'un point de vue psychopathologique des résidents afin de proposer un accompagnement en adéquation avec leurs besoins en cohérence avec le projet institutionnel.

La formation vise à apporter aux professionnels des repères théoriques concernant le mode de fonctionnement des personnes présentant un handicap psychique et à développer une analyse réflexive à partir des situations vécues, comprendre les enjeux et dégager les invariants afin de transférer les principes émergeant à d'autres situations.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à apporter des repères théoriques et analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'accompagnement:

Suite aux apports théoriques généraux, une analyse de pratique est proposée selon les axes suivants.

Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin.

Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

ETAPE 1

15 min

Lancement du programme : Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

ETAPE 2

2 jours

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Choix et exposé des situations,

Identification des problématiques.

ETAPE 3

0.5 jours

Etape relative aux apports cognitifs

Apports généraux sur la conception de l'homme, le fonctionnement psychique et la décompensation psychique d'un point de vue psychopathologique

La question du normal et du pathologique.

Conceptualisation en lien avec le mode de fonctionnement psychique suite aux situations exposées.

ETAPE 4

2 jours

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Diagnostic de la problématique.

Conceptualisation.

Relevé des invariants transférables.

ETAPE 5

3h30

Définition des axes d'amélioration :

Repérage des éléments transférables à d'autres situations.

Définition des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants.

CIBLE/PUBLIC

professionnels du foyer de vie intervenant auprès du résident (infirmiers, éducateurs spécialisés, aide-médecin-psychologique, aides-soignants, ...).

INTERVENANTS

Psychiatre, cadre supérieur de santé

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de participer en équipe pluri professionnelle en concertation avec le résident à l'élaboration de son projet de vie et de se questionner sur les actions mises en œuvre au quotidien en référence à son mode de fonctionnement.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan de formation

DUREE / DATES

5 jours – **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 200 € TTC

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE AUPRES DU MALADE ALZHEIMER : LES ACTIVITES DE STIMULATION ET L'ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS	Mieux comprendre et interagir avec le malade Alzheimer
PUBLIC	Aide à Domicile et/ou Aides-soignantes
CONTENU	Présentation rapide du métier d'ergothérapeute en gériatrie. Présentation de la pathologie avec ses troubles L'activité toilette et habillage : comment stimuler et observer pour une meilleure participation. Adaptation de l'environnement et présentation d'aides techniques. Présentation de d'autres activités.
INTERVENANTS	Ergothérapeute du CH de Cholet
DUREE / DATES	2 jours - Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 personnes
TARIF	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050 € TTC

LE RÔLE DE L'AIDE SOIGNANT AU DOMICILE DU PATIENT

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme DPC : Présentiel

RESUME

Les aides-soignants dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, réalisent des soins au domicile des patients en complémentarité avec les professionnels engagés dans le parcours de soin et de vie du patient.

Comment articuler des soins adaptés aux besoins du patient dans un dispositif coordonné ?

La formation consistera à identifier le rôle de l'aide-soignant au domicile dans une dynamique de complémentarité avec les différents intervenants.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à

Identifier le rôle de chacun des intervenants en référence au cadre réglementaire

Spécifier le rôle de l'aide-soignant au sein d'une équipe pluri professionnelle intervenant au domicile des patients.

Analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'offre de soin afin de :

Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin,

Envisager des réajustements,

Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

ETAPE 1

(durée indicative : 5 minutes)

Lancement du programme :

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

ETAPE 2

(durée indicative : 2 heures)

Etape relative aux apports cognitifs

Le champ de compétences de chacun des intervenants : médecins, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie... (références réglementaires).

La notion de travail en équipe pluri-professionnelle.

La notion de parcours coordonné.

La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chacun des acteurs.

ETAPE 3

(durée indicative : 3 heures)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Identification des situations posant problème.

Relevé des problématiques.

Conceptualisation.

Identification des principes sur lesquels s'adosser pour améliorer le travail en pluriprofessionnalité.

ETAPE 4

(durée indicative : 1 heure)

Définition des axes d'amélioration :

Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,

Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

CIBLE/PUBLIC

Infirmiers coordinateurs et aides-soignants travaillant dans un service de soins infirmiers à domicile

Groupe de 12 personnes

INTERVENANTS

Formateur cadre de santé de l'IFSI du CH de Cholet

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque participant doit être capable de :

resituer le champ de son intervention au sein d'une équipe pluri professionnelle au domicile du patient

transférer les principes émergeant des analyses aux situations de travail.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan de formation

DUREE / DATES

(2 x 3 heures) soit 6 heures - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 050 € TTC

REPERER ET ACCOMPAGNER LES PATIENTS PRESENTANT UN TROUBLE DE LA DEGLUTITION

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Mieux comprendre les troubles de la déglutition et savoir les repérer
Accompagner le patient dysphagique et son entourage pendant l'hospitalisation et en vue de la sortie

PUBLIC

Aide-soignant, infirmier, rééducateur, agent des services hospitaliers

CONTENU

1. PHYSIOLOGIE DE LA DEGLUTITION NORMALE
 - Anatomie
 - Les différentes phases de la déglutition
2. QU'EST-CE QU'UNE DYSPHAGIE ?
 - Définition
 - Repérer les signes d'un trouble de la déglutition
 - Les pathologies pouvant entraîner une dysphagie
 - Troubles de la mastication vs troubles de la déglutition
 - Que faire en cas de fausse route ?
3. LE RÔLE DE L'ORTHOPHONISTE : BILAN et REEDUCATION
 - Bilan clinique
 - Essais aliments/hydratation
 - Examens complémentaires
 - Principaux axes de la rééducation
4. ADAPTATION DES CONSISTANCES ET DE L'HYDRATATION
 - Déglutitendres/déglutitendres ; eau épaissie aromatisée/eau pétillante/eau plate
 - Aliments interdits
 - Utilisation Datameal
 - Adaptation des médicaments
5. ADAPATION DE L'ENVIRONNEMENT
 - Avant/pendant/après les repas
 - Hygiène buccale
 - Postures
 - Information de l'entourage
 - Protocoles du CH
6. QUESTIONS DIVERSES

INTERVENANTS

Orthophonistes du CH de Cholet

DUREE / DATES

1 jour (9h-17h) - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

ABORDS VASCULAIRES ET PERFUSIONS SOUS-CUTANÉES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS	Cette formation a pour but de mettre à jour les compétences des professionnels de santé en matière de pose et de gestion des abords vasculaires et des perfusions sous-cutanées afin de prévenir le risque infectieux lié à ces dispositifs.
PUBLIC	Infirmiers de médecine, chirurgie, obstétrique
CONTENU	La formation consistera : <ul style="list-style-type: none">• à faire un rappel théorique sur :• Les abords vasculaires :<ul style="list-style-type: none">○ Les voies veineuses périphériques.○ Les voies veineuses centrales incluant le Picc Line.○ Les chambres à cathéter implantables.• Les perfusions sous-cutanées.• A mettre en pratique l'enseignement reçu à travers différents ateliers.
INTERVENANTS	Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
DUREE / DATES	1 jour – Date 2019 : 17 octobre 2019 – Dates 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	18 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050 € TTC

PLAIES ET CICATRISATIONS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Informer le personnel sur l'évolution des pratiques dans la prise en charge des plaies.- Informer le personnel sur les différents outils d'aide à la prise en charge des plaies disponibles dans l'établissement.
PUBLIC	IDE, médecins, cadres de santé
CONTENU	<p>Matin</p> <ul style="list-style-type: none">- Physiologie et étapes de la cicatrisation.- Le lavage des plaies.- L'utilisation des antiseptiques.- Atelier T.P.N/Pico. <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none">- Les familles de pansements.- L'insuffisance veineuse.- Les déchirures cutanées.- Trucs et astuces.- Atelier pansements.
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">- IDE chirurgie de spécialités- IDE consultations externes de chirurgie- Cadre de santé Oncologie et Hospitalisation de Semaine de Médecine
DUREE / DATES	1 jour - Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	30 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

PRISE EN CHARGE DU DIABETE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de mettre à jour les compétences des professionnels de santé en matière de prise en charge du diabète.

PUBLIC

IDE – Puéricultrices – Sages-femmes
Aides-soignantes – Auxiliaires puéricultrices.

CONTENU

Diabète de type I et de type II

- Définitions – Classifications.
- Les complications aiguës (acidocétose, hyperosmolarité).
- Les examens utiles : dépistage et surveillance des complications chroniques.
- Les traitements (sauf insuline).

En groupe :

- Les insulines et techniques d'injection pour les IDE.
- La prise en charge diététique du patient pour les AS.

Les hypoglycémies.
La prise en charge du pied du patient diabétique.
L'éducation Thérapeutique (ETP)

- Définitions.
- Le programme d'ETP en diabétologie au CH de Cholet.
- Synthèse de la journée.

INTERVENANTS

Médecin, Infirmier, diététicien

DUREE / DATES

1 jour - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de :

- Mettre à jour les connaissances des pratiques sur la gestion du risque infectieux en endoscopie
- Apporter des astuces pratico-pratiques pour maîtriser le risque de transmission croisée au cours et après une endoscopie digestive
- Favoriser les échanges de savoirs entre les participants à travers les expériences et la diversité des structures représentées.

PUBLIC

Aides-soignants et infirmiers exerçant des actes d'endoscopies digestives et/ou d'entretien des endoscopes

CONTENU

- Comprendre le risque infectieux en endoscopie :
 - Données épidémiologiques
 - Facteurs favorisant le risque infectieux
 - Voies de contamination d'un patient et les différents micro-organismes incriminés
 - La particularité des ATNC
- Perfectionner ses connaissances des appareils et des précautions à prendre pour préserver son parc ; les connaissances sur le retraitement des endoscopes et sur le stockage des enceintes :
 - Présentation de la réglementation de la dernière instruction du 4/07/2016 sur les principaux changements
 - Les différents types d'endoscopes et leur conception
 - Les sources de contamination d'un endoscope et le rôle du biofilm dans la contamination d'un endoscope
 - Les étapes du traitement d'un endoscope
 - Trucs et astuces pour le « bien-être » de l'endoscope
 - Le stockage en ST : règles de stockage, spécificité technique et recommandations d'utilisation des enceintes
- Mieux percevoir le risque en lien avec le contexte épidémiologique en France et dans nos structures de santé :
 - Contexte et enjeux en France
 - Situations à risque de contamination croisée pendant et après l'examen et conseils de l'hygiéniste
- Connaître les précautions à prendre en cas de BMR et de clostridium a travers la simulation de cas clinique :
 - Présentation de deux situations cliniques parcours patient au bloc : mise en applications des précautions complémentaires « contact » en cas de BMR et des précautions complémentaires contact spécifique clostridium
 - Apport médical
- Trucs et astuces en endoscopie (boucles) :
 - Anatomie du colon
 - Mécanisme de la « boucle » au cours d'une coloscopie
 - Les conséquences pour le patient « L'art » de ne pas boucler

INTERVENANTS

Infirmière hygiéniste et médecin gastro-entérologue

DUREE / DATES

1 jour - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

PRECAUTIONS ET UTILISATIONS DES HUILES ESSENTIELLES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de :

- Comprendre et utiliser en toute sécurité les huiles essentielles en milieu hospitalier et en milieu médico-social
- Savoir utiliser en mode : de diffusion, l'olfaction, massage
- Les critères d'une bonne huile essentielle et leur propriété

PUBLIC

Aides-soignants et infirmiers

CONTENU

- Définition d'une huile essentielle (HE)
- Les différents modes d'extraction
- Les critères d'HE et leurs importances
- La biochimie des HE et leurs importances
- Les différents modes d'utilisation
- Présentation des HE utilisées sur le CH et par les participants
- Leurs indications et contre-indication
- Massage
- La trousse aromatique

INTERVENANTS

Aide-soignant au bloc opératoire

DUREE / DATES

1 jour - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF PAR JOUR

Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1050 € TTC

ASH EN SANTE MENTALE - PERFECTIONNEMENT

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à développer les connaissances et les compétences des ASH pour asseoir leur positionnement au sein de l'équipe pluri-professionnelle dans la déclinaison du projet de soin du patient.
OBJECTIFS DU PROGRAMME	La formation consistera : Développer une juste distance relationnelle avec le patient Adapter son mode de relation à chaque personne, au regard de la problématique individuelle du patient Bénéficier de clés de lecture et de compréhension de la pathologie, expliquant les comportements des patients et leurs éventuels impacts sur les missions de l'ASH Développer les qualités d'observation pour savoir ce qui est à transmettre à l'équipe
ETAPE 1 <i>(durée indicative : 2 jours)</i>	Etape relative aux apports cognitifs Le programme porte sur la : La distance : définition et enjeux, comment entrer en relation. Les symptomatologies : comprendre les comportements et les appréhender. Le respect de l'expression des symptômes des patients dans la diversité de leurs pathologies mentales et de leurs handicaps. Les attitudes : Quelle attitude adopter face aux différents patients. Comment notre attitude a une résonance pour le patient. Le poids de la communication verbale et non verbale La patience, la « rigueur », à l'égard des patients, notamment ceux à qui il faut répéter souvent les règles de bases de vie en commun. La tolérance, l'acceptation de la différence et le respect de la dignité de la personne. La transmission : Le but, à qui, pourquoi ? Qu'est-ce qu'on observe, qu'est-ce qu'on transmet, à qui et comment ? Le secret. La confidentialité.
ETAPE 2 <i>(durée indicative : 1 jour)</i>	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles A partir de situations vécues, échanges sur les observations des participants, leur grille de lecture des différentes situations. identification de clés de compréhension afin d'ajuster son positionnement.
CIBLE/PUBLIC	Les ASH travaillant en secteur de psychiatrie
INTERVENANTS	Cadres de santé en psychiatrie du CH de Cholet
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">• Développer une juste distance relationnelle avec le patient.• Adapter son mode de relation, face à une personne malade.• Bénéficier de clés de compréhension de la pathologie, expliquant les comportements des patients et leurs impacts sur les missions de l'ASH.• Développer les qualités d'observation pour savoir ce qui est à transmettre à l'équipe.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">• Feuille d'émargement• Bilan d'évaluation de la formation
DUREE / DATES	3 jours (2+1) – Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 050 € TTC

PORT DE CHARGES LOURDES

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise à améliorer le positionnement des professionnels lors de port de charges lourdes
OBJECTIFS DU PROGRAMME	La formation consistera : Améliorer le positionnement des professionnels lors de port de charges lourdes
ETAPE 1	Etape relative aux apports cognitifs Au début de la formation : évaluation des connaissances et des besoins de chaque participant Le programme porte sur la : <ul style="list-style-type: none">- Connaître et comprendre l'anatomie de la colonne vertébrale- Connaître les règles et les principes de protections dorsolombaire- Situations à risque- Cinétique des mouvements à risque, causes et effets- Permettre d'identifier les caractéristiques de la charge pour adapter le mode de manutention
ETAPE 2	Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none">- Stretching et étirements relatifs au mouvement- Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention
ETAPE 3	Définition des axes d'amélioration : <ul style="list-style-type: none">- Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique- Analyse sur le site selon possibilité et recherche d'amélioration
CIBLE/PUBLIC	Professionnels susceptibles de pratiquer le port de charges lourdes
INTERVENANTS	Formateurs manutention des charges
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">• Identifier les techniques de manutention à risque• Réaliser des techniques de manutention adaptées aux charges en utilisant de bonnes positions
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">• Feuille d'émargement• Bilan d'évaluation de la formation
DUREE / DATES	1 jour – Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1 050 € TTC

ENTRETIEN DES LOCAUX AS – ASH - AEQ

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS	Comprendre le rôle de l'entretien des locaux dans la prévention des infections associées aux soins
PUBLIC	Aide-soignant, Agent des services hospitaliers, Agent d'entretien qualifié
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">- Transmission croisée : rôle de l'environnement.- Précautions standard.- Technique d'entretien des locaux.- Utilisation des produits.- Entretien des locaux lors de prises en charge spécifiques.
INTERVENANTS	Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière du CH de Cholet
DUREE / DATES	3 heures – Date 2019 : 14 novembre 2019 de 14h à 17h Date 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 maximum
TARIF PAR JOUR	Individuel : 65 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 525 € TTC

PSYCHOSE ET TROUBLE D'ALLURE PSYCHOTIQUE CHEZ LE SUJET AGE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Savoir reconnaître et évaluer les troubles d'allure psychotique et les psychoses vieillissantes.• Accompagner les propos et les conduites délirantes.• Repérer les répercussions de la maladie dans le quotidien du résident.
PUBLIC	Professionnels soignants qui exercent en EHPAD
CONTENU	Approche clinique et thérapeutique concernant les : <ul style="list-style-type: none">• Pathologies délirantes d'allure psychotique,• Mélancolies et manies délirantes,• Troubles confusionnels aigus.
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">• M. le Dr PERRAUDIN, psychiatre et médecin chef du pôle de santé mentale du centre hospitalier de CHOLET.• Mesdames AMIOT ET GAUTIER, infirmières de l'Unité Mobile Intersectorielle de Géroto Psychiatrie (UMIGP).
DUREE / DATES	7h – Dates 2019 et 2020 : nous consulter
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 maximum
TARIF	Individuel : 130 € TTC - Groupe de 8 à 12 personnes : 1200 € TTC

SECURITE INCENDIE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Programme : Présentiel

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de mettre à jour les compétences des professionnels en matière de prévention sécurité incendie.

PUBLIC

Tout professionnel

CONTENU

- Le feu :
- Généralités : triangle du feu, point éclair, propagation du feu.
 - L'éclosion d'un incendie : risques électriques, fluides médicaux, autres risques.
Les protections et les systèmes de sécurité incendie
 - La détection : les détecteurs, les déclencheurs manuels.
 - La protection et les asservissements : fonction évacuation, fonction compartimentage, fonction désenfumage, l'extinction.
L'alarme et l'évacuation
 - L'alarme : définition alarme et alerte, éviter la propagation du feu.
 - L'évacuation :
 - ✓ Quand, comment et où,
 - ✓ Méthode : évacuation par transfert, mise en replis, évacuation générale.
 - L'accueil des secours : se mettre à disposition, rendre compte de l'évacuation.
Les formations pratiques :
 - Formation extinction sur générateur de flammes écologiques (durée environ 30mn) : rappel des classes de feu, les agents extincteurs, utilisation extincteurs.
 - Formations évacuation (durée environ 30mn) : évacuation transversale, évacuation vers point de rassemblement, techniques et manipulations.

INTERVENANTS

Formateurs sécurité incendie du CH de Cholet

DUREE / DATES

2h en début d'après-midi - **Dates 2019 et 2020 : nous consulter**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

TARIF

Individuel : 50 € TTC
Groupe de 8 à 12 personnes : 300 € TTC

PROGRAMMES EN COURS D'ELABORATION

Bonnes pratiques d'hygiène en restauration pour les soignants

Prise en charge des AVC

Sensibilisation à l'ergonomie : maintien dans l'emploi

Budget des établissements médico-sociaux

Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

CATALOGUE DES FORMATIONS 2019



IFSI IFAS de CHOLET
1 rue Marengo
49325 CHOLET CEDEX
☎ 02 41 49 64 32
✉ ifsi@ch-cholet.fr

Site internet: www.ch-cholet.fr

IFSI: N  Finess: 49 053 6018
IFSI: N  Siret: 26 490 039 000 024
IFSI: N  d claration d'activit : 52 49 030 39 49
Centre Hospitalier: N  Finess: 49 000 67 0676
Centre Hospitalier: N  Siret: 264 900 390
Organisme de DPC enregistr 

SOMMAIRE

★ Nouveautés 2019

Présentation de la structure de formation

LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

1. Encadrement des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants

- Formation des tuteurs pour l'accompagnement des étudiants infirmiers page 60
- Amélioration de l'accompagnement des étudiants infirmiers en stage dans le cadre de l'exercice de la fonction tutorale : analyse des pratiques page 62
- Formation des encadrants de proximité pour l'accompagnement des étudiants en soins infirmiers page 64
- ★ • **Formation pratique : aide à la compréhension des outils d'encadrement des étudiants infirmiers page 65**
- Formation des maîtres de stage dans l'accompagnement des pratiques évaluatives des tuteurs page 66
- Formation des aides-soignants à la fonction tutorale pour l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants page 67

2. Pratiques soignantes

- Amélioration de la prise en charge des patients et/ou résidents (analyse de la pratique) page 69
- ★ • **Prévenir et gérer les situations d'agressivité et de violence en santé mentale – approche par la simulation page 70**

LES PROGRAMMES DE FORMATION HORS DPC

- ★ • **Ergonomie (au sein de votre structure) page 72**
- ★ • **Arrêt cardio respiratoire (au sein de votre structure) page 73**
- Accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement dans le cadre d'un transport sanitaire page 74
- Accompagnement au domicile des personnes présentant des troubles du comportement (personnes âgées, personnes présentant un état délirant) page 76

LES PREPARATIONS AUX CONCOURS

- Préparation concours aide-soignant cursus complet..... page 78
- Préparation concours aide-soignant cursus partiel page 79

Des formations sur mesure page 80

Nos références page 81

Les structures avec lesquelles nous avons travaillé page 83

Conditions générales et fiche d'inscription page 84

PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE FORMATION

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers, créé en 1964, rattaché au Centre Hospitalier de CHOLET, comporte 2 filières de formation initiale, l'une conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier, l'autre au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

La structure de formation contribue au plan de formation du Centre Hospitalier de Cholet en développant des actions de formation en lien notamment avec sa spécificité : la pédagogie.

L'accompagnement des équipes dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants est donc un axe majeur de formation visant à promouvoir la qualité de l'encadrement dans le cadre d'une formation inscrite désormais depuis 2009 dans un cursus « licence/master/doctorat ».

L'équipe pédagogique est composée de 17 cadres de santé formateurs et Infirmiers formateurs au champ d'expertise varié, titulaires de diplômes universitaires.

L'institut développe également des actions de formation continue à l'attention des professionnels de santé des structures de soins et médico-sociales. Ces actions ont pour visée d'accompagner les professionnels dans la construction de nouvelles compétences en lien avec les évolutions du système de santé et des technologies afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

L'équipe peut aussi construire des actions à la carte au regard des demandes des établissements.

***L'ensemble des formateurs reste disponible pour promouvoir de nouvelles actions au regard de vos besoins.
N'hésitez pas à nous contacter et à consulter régulièrement notre site internet www.ch-cholet***

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à accompagner les tuteurs dans leur fonction pédagogique.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Comprendre les enjeux du référentiel par compétences
- Acquérir une posture pédagogique
- Permettre l'individualisation du parcours de l'étudiant
- Comprendre les dimensions de la démarche réflexive et sa méthodologie

ETAPE 1

2 jours

Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités
- Apports de connaissances sur:
- Clefs de compréhension des enjeux du référentiel par compétences
 - La notion de compétences
 - Clefs de compréhension des enjeux réglementaires (validation, types, CAC,)
 - Compétences sociales et relationnelles
 - Repères théoriques et méthodologiques de l'apprentissage
 - Repères théoriques et méthodologiques de la pratique évaluative.
 - Le parcours individualisé d'apprentissage favorable à l'acquisition des compétences
 - Liens (rôle de chacun), collaboration et interactions (encadrant proximité/maitre de stage/ référent formateur) dans le dispositif.
 - Les outils nécessaires à l'accompagnement de l'étudiant.
 - Portfolio
 - Situations clés/outil
 - Outils intermédiaire
 - Les différents rapports
 - Les dimensions de la démarche réflexive et sa méthodologie
 - La réflexivité immédiate
 - L'analyse de situation et/ ou activités vécues en stage
 - L'analyse de pratique

ETAPE 2

5heures

Etape relative à la remobilisation des apports sur le tutorat

- Analyse de situations d'encadrement en lien avec la posture pédagogique et l'utilisation des outils :
- Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

ETAPE 3

2 heures

Axes d'amélioration :

Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de développement et/ou de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.
Evaluation de la formation.

CIBLE/PUBLIC

Exclusivement réservée aux IDE non formés au tutorat.

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur.

**CRITERES
D'ÉVALUATION DE
L'EFFICACITE DU
PROGRAMME**

- Construction des situations d'apprentissage individualisées
- Utilisation de l'analyse de pratique dans l'encadrement
- Utilisation du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire
- Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage.

**TRACABILITE
PARTICIPATION**

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

DUREE/DATES

3 jours dont 1 à distance

Session 1	Session 2
16 et 17/09/19 26/11/19	Si besoin

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

8 à 15 personnes par groupe

TARIF par jour

1050 € TTC pour 1 groupe de 8 à 12 participants
130 € TTC pour 1 stagiaire

AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN STAGE DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION TUTORALE (Analyse des pratiques)

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel en ateliers d'analyse de la pratique

RESUME

Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'accompagnement des étudiants en stage : le tuteur se questionne sur les décisions prises et les stratégies mises en place, s'interroge sur les problèmes rencontrés en cherchant les causes et des actions d'amélioration de sa pratique.

Les ateliers doivent permettre d'analyser les pratiques pédagogiques des tuteurs en prenant appui sur une démarche méthodologique structurée.

Cette démarche réflexive est ainsi renforcée par les échanges collectifs qui enrichissent la pratique à l'accompagnement des étudiants.

ORIENTATION NATIONALE DPC

***Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.***

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Analyser les dispositifs et les pratiques propres aux tuteurs
- Prendre un temps de recul réflexif sur ses propres pratiques.

ETAPE 1 (durée indicative : 15 minutes)

Lancement du programme :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités,
- Définition avec le groupe des règles du jeu :
 - cadre de bienveillance et de non jugement,
 - principe du volontariat quand des situations pédagogiques sont exposées,
 - l'intervenant est garant des règles du jeu (confidentialité..).

ETAPE 2 (durée indicative : 45 minutes)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles :

- Temps d'analyse réflexive autour du thème choisi,
Chaque participant ayant réfléchi au préalable à une situation pédagogique vécue.

Différentes méthodes sont utilisées : GEASE, simulation

- Exploitation des temps d'analyse en critique constructive,
- Stabilisation des points forts et axes d'améliorations.

ETAPE 3 (durée indicative : 30 minutes)

Etape relative aux apports cognitifs :

- Apports conceptuels et/ou méthodologiques par l'intervenant,
- Temps de questions/réponses, d'échanges sur la ou les thématiques choisies.

ETAPE 4 (durée indicative : 30 minutes)

Etape relative à l'après analyse des pratiques professionnelles :

- Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations,
- Poser le thème de la séquence suivante.

Un document de synthèse est adressé au groupe à distance des 3 ateliers.

CIBLE/PUBLIC

Infirmier DE ayant obligatoirement suivi la formation tutorat.

INTERVENANTS

Cadre de Santé Formateur

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de se questionner sur le « bien-fondé » des activités relevant de sa mission de tuteur et être capable de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement
- Bilan de formation

DUREE/DATES

Groupe 1 (3 séquences de 2h)	Groupe 2
-9/04/19 de 14h45 à 16h45 -9/05/19 de 14h45 à 16h45 -6/06/19 de 14h45 à 16h45	Sur demande

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 10 personnes par groupe
L'inscription aux 3 ateliers d'une session est obligatoire

TARIF DES 3 ATELIERS DE 2H

*735 € TTC pour 1 groupe de 6 à 10 participants
125 € TTC pour 1 stagiaire*

FORMATION DES ENCADRANTS DE PROXIMITE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, Institut de Formation en soins infirmiers

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à accompagner les encadrants de proximité dans leur fonction pédagogique.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Comprendre la philosophie, les principes et les enjeux du référentiel de formation IDE 2009.
- Repérer les missions de l'encadrant de proximité dans le dispositif d'encadrement de l'étudiant.
- Se projeter dans la posture pédagogique d'encadrant de proximité.
- S'approprier l'utilisation des outils nécessaires à l'encadrement et à la transmission des informations à destination du tuteur.

ETAPE 1

(durée indicative : 4 heures)

Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités

La formation portera sur :

- La posture pédagogique :
 - Place et rôle des acteurs, articulation des différentes fonctions
 - Posture dans la relation pédagogique.
- La dimension réflexive de la fonction pédagogique : méthodologie de l'analyse de pratique immédiate.
- Les outils :
 - Le port folio, tableau des acquisitions des éléments de compétence.
 - L'outil intermédiaire référents de proximité =>tuteur
 - Guide d'accompagnement du tuteur (stages de 5 et 10 semaines).

ETAPE 2

(durée indicative : 2 heures)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

Analyse des pratiques d'encadrement à partir de situations concrètes en lien avec l'utilisation des outils :

- Exposé de la situation,
- Identification de la problématique,
- Conceptualisation,
- Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

ETAPE 3

(durée indicative : 1 heure)

Axes d'amélioration :

Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

Évaluation de la formation.

DUREE/DATES

1 jour – **Date 2019 : 25/04/19 – Date 2020 : nous consulter**

CIBLE/PUBLIC

Exclusivement réservée aux IDE non formés au tutorat

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

- Co-construction des situations d'apprentissage individualisées
- Pratique de l'analyse de pratique immédiate dans l'encadrement
- Utilisation du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15 personnes

TARIF par jour

1050 € TTC pour 1 groupe de 8 à 12 participants - 130 € TTC pour 1 stagiaire

FORMATION PRATIQUE : AIDE A LA COMPREHENSION DES OUTILS D'ENCADREMENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le programme vise la compréhension et l'utilisation des outils d'encadrement, au vu de la complexité des critères d'évaluation des compétences. Cette formation pratique s'appuie sur des échanges collectifs et les expériences des participants. Elle a pour objectifs de faciliter la formalisation des écrits relatifs aux apprentissages de l'étudiant et en développer la pertinence. Elle vise à percevoir l'importance des commentaires sur la feuille de stage et ses impacts pour la validation du stage.

ORIENTATION NATIONALE DPC

***Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.***

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Comprendre les critères d'évaluations des 10 compétences infirmières (outil intermédiaire, feuille d'évaluation de stage et port-folio).
- Développer la pertinence de ses écrits pour objectiver l'apprentissage de façon fiable.

ETAPE 1

(durée indicative : 1h30 heures)

Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités
Expliciter le vocabulaire des critères d'évaluation des compétences. Puis, les adapter au contexte et lieu de soins.
A partir d'exemples, repérer les écarts, les difficultés d'objectivation, les interprétations possibles d'un écrit...

ETAPE 2

(durée indicative : 1 h30)

A partir d'exemples concrets, s'entraîner à renseigner les outils d'encadrement de façon précise, objective et pertinente pour faciliter la progression et l'évaluation des apprentissages

DUREE/DATES

Dates 2019 : 07/02/19 – de 13h30 à 17h00 - Dates 2020 : nous consulter

CIBLE/PUBLIC

réservée aux tuteurs et encadrants de proximité IDEs

INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, chaque infirmier(ère) doit être capable de comprendre les critères des compétences et de formaliser des commentaires ciblés et pertinents pour objectiver l'apprentissage de l'étudiant.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15 personnes

TARIF par jour

1050 € TTC pour 1 groupe de 8 à 12 participants
130 € TTC pour 1 stagiaire

FORMATION DES MAITRES DE STAGE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES EVALUATIVES DES TUTEURS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en Soins Infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à accompagner les maîtres de stage dans la mise en œuvre des pratiques évaluatives des tuteurs.

ORIENTATION NATIONALE DPC

***Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.***

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Favoriser l'évolution des pratiques évaluatives.
- Repérer les enjeux du positionnement adopté en situation d'évaluation.
- Apporter un soutien méthodologique et organisationnel aux tuteurs dans le cadre des évaluations des étudiants en stages.
- Repérer la place de chacun des acteurs (encadrants de proximité, tuteurs, maître de stage) dans le processus d'évaluation.

ETAPE 1

(durée indicative : 5 minutes)

Lancement du programme :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités

ETAPE 2

(durée indicative : 1 heure)

Etape relative aux apports cognitifs

- Rappel des fondements théoriques relatifs à l'activité d'évaluation (différents types d'évaluation).
- Identification des enjeux du dispositif d'évaluation dans le cadre référentiel de formation infirmière, rappel du cadre réglementaire.

ETAPE 3

(durée indicative : 2 heures 40)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyser les pratiques d'accompagnement des tuteurs en situation d'évaluation
- Repérer les axes d'amélioration notamment en terme de suivi et de traçabilité (modalités d'alerte, rédaction d'un rapport circonstancié...).

DUREE/DATES

Date 2019 : 21/05/19 - de 9h à 12h30- Dates 2020 : nous consulter

CIBLE/PUBLIC

Cadres de santé, faisant fonction de cadres de santé, tout professionnel en position d'encadrement d'une équipe recevant des étudiants en stage.

INTERVENANTS

Cadre de Santé Formateur.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

Le maître de stage accompagne et s'assure de la mise en œuvre du processus d'évaluation suivant :

- Elaboration de situations d'apprentissage objectivant l'évaluation
- Utilisation du portfolio sur l'ensemble des temps d'évaluation (évaluations diagnostic, pronostic, formative, verdictive)
- Confrontation de l'évaluation du tuteur à l'auto-évaluation de l'étudiant : mesure des écarts
- Construction des situations d'apprentissage individualisées
- Réalisation de bilans des acquisitions incluant le bilan intermédiaire
- Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage.

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15 personnes

TARIF par jour

525 € TTC pour 1 groupe de 8 à 12 participants
65 € TTC pour 1 stagiaire

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS A LA FONCTION TUTORALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'EVALUATION DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en Soins Infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à former les tuteurs dans l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants.

ORIENTATION NATIONALE DPC

***Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innovier en matière de formation des professionnels
Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.***

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- S'approprier la logique du référentiel de formation centré sur l'acquisition des compétences.
- Initier le tuteur à la posture réflexive
- Repérer les enjeux du positionnement adopté en situation d'encadrement et d'évaluation,
- S'approprier des repères théoriques et méthodologiques en matière d'accompagnement et d'évaluation.

ETAPE 1

(durée indicative :
1/2 jour)

Etape relative aux apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités,
- Apport théorique sur le concept d'accompagnement, de compétence, de réflexivité,
- Caractérisation des pratiques évaluatives : enjeux du dispositif d'évaluation dans le cadre du référentiel 2005 modifié, rappel du cadre réglementaire,
- Synthèse sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'évaluation.

ETAPE 2

(durée indicative :
1jour)

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Identification des représentations de l'encadrement et l'évaluation des stagiaires en situations professionnelles.
- Analyse des pratiques d'encadrement et d'évaluation des participants.
 - ✓Exposé de la situation,
 - ✓Identification de la problématique,
 - ✓Conceptualisation,
 - ✓Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques.

ETAPE 3

(durée indicative :
1/2 jour)

Axes d'amélioration

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement et d'évaluation.
- Travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.
- Evaluation de la formation à l'aide de la fiche de bilan d'évaluation.

DUREE/DATES

2 jours – **Dates 2019 : 25 et 26/11/19 - Dates 2020 : nous consulter**

CIBLE/PUBLIC

Aides-soignants.

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, les professionnels aides-soignants initiés à la fonction tutorale doivent être capables d'identifier leur posture d'encadrant et d'évaluateur, de mettre en œuvre des axes d'amélioration pour réajuster leur pratique.

- ✓Utilisation des objectifs de stage des élèves,
- ✓Mise en œuvre de l'analyse de pratique immédiate en situation d'encadrement
- ✓Construction de situations d'apprentissage individualisées favorisant une démarche réflexive

**TRACABILITE
PARTICIPATION**

✓Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage

- Liste d'émargement,
- Bilan de formation

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

8 à 15 personnes

TARIF/JOUR

1050 € TTC pour 1 groupe de 8 à 12 participants
130 € TTC pour 1 stagiaire

AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET OU RESIDENTS - (Analyse des pratiques)

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET/Institut de Formation en Soins Infirmiers

Programme : Présentiel

RESUME	<p>Les soignants, quel que soient leurs fonctions, réalisent dans une dynamique de complémentarité, des soins auprès de patients et ou de résidents. Certaines pratiques peuvent conduire une équipe à se questionner sur le « bien fondé » des activités entreprises.</p> <p>La formation consistera à développer une analyse réflexive à partir d'une situation vécue, comprendre la situation et pouvoir transférer les principes émergeant de l'analyse à d'autres situations.</p>
ORIENTATION NATIONALE DPC	<p>Innovier pour garantir la pérennité de notre système de santé Innovier pour la sécurité des soins et l'éducation du patient Orientation n° 31: Amélioration de la pertinence des soins.</p>
OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>La formation consistera à analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'offre de soin :</p> <p>Dans une perspective de distanciation, une analyse de pratique est proposée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin, - Envisager des réajustements, - Repérer les éléments transférables à d'autres situations.
ETAPE 1 (durée indicative : 5 minutes)	<p>Lancement du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités
ETAPE 2 (durée indicative : 30 minutes)	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix et exposé d'une situation de soin, • Identification de la problématique de la situation de soin exposée,
ETAPE 3 (durée indicative : 20 minutes)	<p>Etape relative aux apports cognitifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conceptualisation autour de la situation de soin exposée, • Rappel de la réglementation, des référentiels, protocoles et guides de bonnes pratiques en lien avec le thème retenu.
ETAPE 4 (durée indicative : 40 minutes)	<p>Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer les éléments contributifs à la problématique exposée.
ETAPE 5 (durée indicative : 30 minutes)	<p>Définition des axes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants, • Repérer les éléments transférables à d'autres situations. <p>Un document de synthèse est adressé au groupe à l'issue de la séquence</p>
DUREE/DATES	2 heures/ Dates négociées avec l'établissement demandeur. Formation sur site
CIBLE/PUBLIC	Médecin, infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, psychomotricien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute.
INTERVENANTS	Cadre de santé formateur
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bienfondé » des activités entreprises et être capable de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations.
Les éléments de traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement, • Bilan de formation
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Groupe de 6 à 10 personnes maximum
TARIF PAR JOUR	250€ par personne et par séance de 2 heures

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Les équipes de soin en psychiatrie sont fréquemment confrontées à des moments de violence dans l'évolution clinique de patients accueillis en hospitalisation. Ces moments de violence ont des impacts négatifs sur les professionnels, sur le patient concerné mais aussi sur les autres patients de l'unité.
 Cette formation est proposée pour aider les soignants de psychiatrie à renforcer leurs compétences dans la prévention et la prise en charge des moments de violence.
 Dans sa partie cognitive, elle renforce les connaissances théoriques des participants. Dans sa partie pratique, elle repose essentiellement sur une approche expérientielle par simulation.

ORIENTATION NATIONALE DPC

Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux professionnels de mieux appréhender les situations d'agressivité et de violence en santé mentale afin :

- de prévenir les situations d'agressivité et de violence.
- d'intervenir auprès d'une personne qui présente un comportement agressif ou violent.

d'inter agir en situation de violence (travail d'équipe - coopération)

ETAPE 1

(durée indicative 3h30)

MODULE 1 - « AGRESSIVITE – VIOLENCE : CONNAISSANCES DE BASE »

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

1. Recueil des attentes des apprenants
2. Présentation de la formation et de la méthode

PRE TEST DE CONNAISSANCES

APPORTS THEORIQUES (Formateur - Psychiatre)

- Notions et définitions de la colère, l'agressivité, la violence
- Facteurs prédisposant aux manifestations agressives ou violentes
- Principes de communication en situation d'agressivité ou de violence
- Recommandations HAS
- Les obligations et procédures institutionnelles dans la gestion des situations d'agressivité et de violence

SIMULATIONS

- Scénario 1 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)
- Scénario 2 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)

SYNTHESE DE LA JOURNEE - Fin de la première journée

(durée indicative 3h30)

ETAPE 2

(durée indicative 3h30)

MODULE. 2.- « AGRESSIVITE-VIOLENCE : APPROFONDISSEMENT »

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Synthèse des acquisitions

APPORTS THEORIQUES :

- Connaissance de soi - intelligence émotionnelle
- Gestion des émotions

ATELIER PRATIQUE :

- Gestes de protection

SIMULATIONS

- Scénario 3 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)
- Scénario 4 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)

POST TEST DE CONNAISSANCES

SYNTHESE DE LA FORMATION

- Retour sur les attentes

(durée indicative 3h30)

	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution documents - Questionnaire de satisfaction
ETAPE 3 <i>(durée indicative 1h30)</i>	MODULE 3 - « EVALUATION DE L'IMPACT SUR LES PRATIQUES » Evaluation à distance sur l'évolution des pratiques à 3 mois - Questionnaire individuel post formation envoyé par mail à chaque apprenant
CIBLE/PUBLIC	Les professionnels intervenant dans la prise en charge du patient (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).
INTERVENANTS	Psychiatre - Cadre de Santé Formateur - Infirmiers
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	<p>Les professionnels des secteurs de psychiatrie seront capables de gérer une situation d'agressivité et de violence en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ renforçant leurs compétences dans la prévention et la prise en charge des moments d'agressivité et de violence ✓ se préservant et préservant le patient face à une situation d'agressivité et de violence ✓ maintenant une culture de la déclaration des événements indésirables liés aux soins.
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement • Bilan de formation
DUREE/DATE	<p>La durée du parcours de formation est de 2 jours en présentiel, avec un questionnaire à remplir à 3 mois en non-présentiel (1h30). 3 sessions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 06 et 07 /02/19 - 20 et 21/03/19 - 16 et 17/10/19 <p>Dates 2020 : nous consulter</p>
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Groupe de 8 personnes
TARIF PAR JOUR	320€ par personne

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en Soins Infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME	<p>Le présent programme vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ à préserver le confort des résidents ✓ à limiter les troubles musculo-squelettiques.
OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>La formation consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir en amont de la formation, un diagnostic des problématiques rencontrées par les soignants dans le cadre de la manutention des patients (analyse sur site avec les équipes et recensement du matériel) • accompagner les équipes à résoudre ses problématiques en utilisant le matériel existant dans la structure •
ETAPE 1 <i>(durée indicative : 5 minutes)</i>	<p>Lancement du programme : Présentation : objectifs, contenu et modalités.</p>
ETAPE 2 <i>(durée indicative : 3 heures 30)</i>	<p>Etapes relatives à l'ergonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du diagnostic réalisé en amont dans la structure • Remobilisation des gestes et postures • Accompagnement des équipes afin de débloquer les situations problématiques en utilisant le matériel de la structure
DUREE/DATES	<p>1 demi-journée (3h30) sur site Dates négociées avec l'établissement demandeur Possibilité de coupler cette formation avec l'arrêt cardio respiratoire sur 1 jour</p>
CIBLE/PUBLIC	<p>Les professionnels intervenant dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).</p>
INTERVENANTS	<p>Cadres de Santé Formateurs ayant une formation spécifique en ergonomie</p>
CRITERES D'ÉVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	<p>Les soignants seront capables de</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se préserver lors des techniques de manutention ✓ Assurer le confort des résidents
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'émargement, • Bilan de formation
NOMBRE DE PARTICIPANTS	<p>Groupe de 6 à 12 personnes</p>
TARIF par jour	<p>525 € TTC pour la ½ journée 1050 € TTC pour 1 journée (incluant les formations ergonomie et arrêt cardio respiratoire)</p>

ARRET CARDIO RESPIRATOIRE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en Soins Infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME	Le présent programme vise : ✓ à prendre en charge l'arrêt cardio respiratoire
OBJECTIFS DU PROGRAMME	La formation consistera à : <ul style="list-style-type: none">prendre en charge l'arrêt cardiorespiratoire selon les recommandations nationales
ETAPE 1 (durée indicative : 5 minutes)	Lancement du programme : Présentation : objectifs, contenu et modalités.
ETAPE 2 (durée indicative : 3 heures 30)	Etapes relatives à la prise en charge de l'arrêt cardiorespiratoire : <ul style="list-style-type: none">Reprise des étapes du bilan et appelReprise gestes : compressions thoraciques, insufflationsUtilisation du défibrillateurTravail en équipe pluridisciplinaire
DUREE/DATES	1 demi-journée (3h30) sur site Dates négociées avec l'établissement demandeur Possibilité de coupler cette formation avec l'ergonomie sur 1 jour
CIBLE/PUBLIC	Les professionnels intervenant dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).
INTERVENANTS	Cadres de Santé Formateurs ayant une formation spécifique en gestes d'urgences
CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME	Les soignants seront capables de gérer une situation d'arrêt cardiorespiratoire
TRACABILITE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">Liste d'émargement,Bilan de formation
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Groupe de 6 à 12 personnes
TARIF par jour	525 € TTC pour la ½ journée 1050 € TTC pour 1 journée (incluant les formations arrêt cardio respiratoire et ergonomie)

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT SANITAIRE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à établir une communication adaptée face à la personne en souffrance psychique présentant des troubles du comportement afin de prévenir les situations à risques (agressivité, passage à l'acte, violence).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants, aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée et au mode de fonctionnement psychique de l'adolescent afin de mieux comprendre le sens des comportements.
- Repérer les attitudes facilitantes dans la relation.
- Adopter une posture professionnelle rassurante dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.

ETAPE 1

(durée indicative :
15 minutes)

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

ETAPE 2

2h30

Etape relative aux apports cognitifs :

La formation portera sur :

La psychose :

- Les différentes structures de personnalité
- La psychose : modalité de fonctionnement psychique
- Les caractéristiques des états délirants
- Le vécu de la personne présentant un état délirant

Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :

- Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement
- Les démences : généralités, les différents types, les symptômes
- Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.

L'adolescence :

- Le mode de fonctionnement psychique
- La crise de l'adolescence et les situations à risque

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

- les attitudes facilitantes, bloquantes
- l'ajustement de la posture professionnelle

ETAPE 3

3h45

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo
- Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

ETAPE 4

0h30

Axes d'amélioration :

Synthèse collective sur les réajustements de pratique
Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

CIBLE/PUBLIC

Exclusivement réservée aux ambulanciers

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- D'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge

**TRACABILITE
PARTICIPATION**

- Liste d'émargement

DUREE/DATE

7 heures. Dates négociées avec l'établissement demandeur

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

Groupe de 8 à 15 personnes maximum

TARIF PAR JOUR

1050 € TTC pour un groupe de 8 à 12 personnes
130€ TTC pour un stagiaire

ACCOMPAGNEMENT AU DOMICILE DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT (PERSONNES AGEES ET PERSONNES PRESENTANT UN ETAT DELIRANT)

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

Programme : Présentiel

RESUME

Le présent programme vise à établir une communication adaptée face à la personne en souffrance psychique présentant des troubles du comportement afin de prévenir les situations à risques (agressivité, passage à l'acte, violence).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation consistera à :

- Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants, aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée
- Repérer les attitudes facilitantes dans la relation.
- Adopter une posture professionnelle rassurante dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.

ETAPE 1

(durée indicative : 15 minutes)

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

ETAPE 2

2h30

Etape relative aux apports cognitifs :

La formation portera sur :

La psychose :

- Les différentes structures de personnalité
- La psychose : modalité de fonctionnement psychique
- Les caractéristiques des états délirants
- Le vécu de la personne présentant un état délirant

Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :

- Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement
- Les démences : généralités, les différents types, les symptômes
- Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

- les attitudes facilitantes, bloquantes
- l'ajustement de la posture professionnelle

ETAPE 3

3h45

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo
- Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

ETAPE 4

0h30

Axes d'amélioration :

Synthèse collective sur les réajustements de pratique
Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

CIBLE/PUBLIC

Professionnels intervenants au domicile de la personne (métiers services à la personne...)

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- D'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge

TRACABILITE PARTICIPATION

- Liste d'émargement

DUREE/DATE

7 heures. Dates négociées avec l'établissement demandeur

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 12 personnes maximum

TARIF PAR JOUR

1050 €

FORMATION PREPARATION CONCOURS AIDE-SOIGNANT CURSUS COMPLET

L'institut de formation en soins infirmier de Cholet vous propose une préparation à l'entretien oral - Pour optimiser vos chances de réussite au concours

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

OBJECTIFS DU PROGRAMME	Préparation à l'épreuve du concours : → Entretien axé sur l'exposé relatif à un thème sanitaire et social, les motivations et le projet professionnel du candidat.
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none">- Construction d'une base d'informations fiable relative au domaine sanitaire et social,- Développement des capacités d'argumentation et de l'esprit critique- Structuration d'un exposé oral- Temps de stage dans différents milieux professionnels dont le milieu hospitalier- Accompagnement individualisé dans la connaissance du métier pour l'élaboration du projet professionnel
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">→ Des cadres de santé formateurs→ Des professionnels exerçant dans les différents secteurs d'activités→ Un professeur de français
NOS POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none">→ Intervention de professionnels qualifiés→ Accès aux ressources documentaires des élèves/étudiants et professionnels de santé du centre hospitalier accompagnés d'une documentaliste.→ Contact avec les élèves aides-soignants en formation
DUREE	<ul style="list-style-type: none">- 60 heures de formation à l'institut- 42 heures de stage (2 stages de 3 jours) dans différents secteurs d'activités.
CIBLE/PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">→ Candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français→ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;→ Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu→ Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.→ <u>Tous les autres candidats dont l'accessibilité à l'épreuve orale est conditionnée par l'admissibilité à l'épreuve écrite.</u>
LIEU	<ul style="list-style-type: none">- Lycée Julien GRACQ Beaupréau- Institut de formation en soins infirmiers Cholet
DATES	<ul style="list-style-type: none">- A déterminer : période d'octobre 2019 à mars 2020- Date 2020 : nous consulter

Ouverture de la session sous condition: 30 participants

Coût de la formation :

- Centre hospitalier de Cholet
 - 575 €/stagiaire
- Structures extérieures
 - 1100 €/stagiaire
- Inscription individuelle
 - 870 €

FORMATION PREPARATION CONCOURS AIDE-SOIGNANT FORMATION CURSUS PARTIEL

L'institut de formation en soins infirmier de Cholet vous propose une préparation
Pour optimiser vos chances de réussite au concours

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET, **Institut de Formation en soins infirmiers**

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparation à l'épreuve du concours donnant accès à la formation cursus partiel:
→ Constitution du dossier
→ Entretien visant à évaluer la motivation sur la base d'un dossier.

CONTENUS

- Constitution du dossier : lettre de motivation, CV...
- Structuration d'un exposé oral
- Accompagnement individualisé dans la connaissance du métier pour l'élaboration du projet professionnel
- Aide à l'analyse de l'expérience
- Développement des capacités d'argumentation et de l'esprit critique

INTERVENANTS

- Des cadres de santé formateurs
- Des professionnels exerçant dans les différents secteurs d'activités

NOS POINTS FORTS

- Intervention de professionnels qualifiés
- Accès aux ressources documentaires des élèves/étudiants et professionnels de santé du centre hospitalier accompagnés d'une documentaliste.
- Contact avec les élèves aides-soignants en formation

DUREE

- 50 heures de formation

CIBLE/PUBLIC

- Les personnes titulaires du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » et/ou « services aux personnes et aux territoires » souhaitant suivre la formation en cursus partiel.
- Les personnes titulaires du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier, d'aide médico-psychologique, de vie sociale ou de la mention complémentaire, ou du titre professionnel d'assistant de vie aux familles souhaitant bénéficier de dispenses de modules.

LIEU

- Lycée Julien GRACQ Beaupréau
- Institut de formation en soins infirmiers Cholet

DATES

- **A déterminer : période d'octobre 2019 à mars 2020**
Date 2020 : nous consulter

Ouverture de la session sous condition: 15 participants

Coût de la formation :

- Centre hospitalier de Cholet
 - 300€/stagiaire
- Structures extérieures
 - 550 €/stagiaire
- Inscription individuelle
 - 450 €

Nous concevons aussi des projets de formation sur mesure

Nos engagements

- ☞ Concevoir des projets de formation « sur mesure », adaptés aux besoins spécifiques et au contexte de chaque établissement.
- ☞ Assurer un suivi de chaque action de formation en liaison avec le(s) responsable(s) du projet.
- ☞ Évaluer la portée de la formation et l'adéquation avec l'attente des participants.
- ☞ Garantir le respect d'une déontologie qui valorise les ressources des personnes et des institutions et qui préserve la confidentialité des informations reçues.

Nos formateurs se déplacent pour intervenir dans votre établissement.

☞ Toutes nos actions de formations peuvent se faire en intra dans vos établissements

- ☞ Chaque projet devant être adapté au contexte de votre établissement, nous vous invitons à nous contacter pour élaborer la proposition de formation conforme à vos attentes.

Domaines d'application possible.

- ☞ Démarche clinique, raisonnement clinique et transmissions ciblées
- ☞ Education du patient
- ☞ Ethique et droits du patient
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant face à une détresse vitale chez l'adulte ou le résident
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant en EHPAD
- ☞ L'observation clinique chez l'aide-soignant ou l'aide à domicile
- ☞ Prise en charge de la douleur
- ☞ Sécuriser la prise en charge médicamenteuse – Spécial AS-AMP
- ☞ Ergonomie et bonnes pratiques (gestes et postures)
- ☞ Réactualisation des connaissances générales
 - le développement des connaissances ou compétences et l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences

Et bien d'autres encore !

NOS REFERENCES

Les actions de formation continue sont dispensées par l'ensemble des cadres de santé formateurs de l'Institut. Tous les formateurs sont titulaires du diplôme d'état infirmier, et/ou du diplôme Cadre de santé et de diplômes universitaires.

Formateurs	Diplômes et qualification
<i>GUILLAUME Catherine</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en psychologie Master II direction et encadrement des organismes de formation et d'insertion
<i>BARON Anne-Charlotte</i>	Diplôme d'état d'infirmière DU Recherche paramédicale en santé
<i>BRETIN CHANTAL</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en Sciences de l'éducation
<i>CALATAYUD Josée</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en Sciences de l'éducation Master II Formation de formateur analyse de situation de travail.
<i>CHAIGNEAU Anne</i>	Diplôme de Cadre de Santé Master 1 Economie et gestion de santé et de protection sociale
<i>CHOUTEAU Françoise</i>	Diplôme de Cadre de Santé Master 1 Sciences Technique Ingéniering Sanitaire
<i>DIXNEUF Nelly</i>	Infirmière IADE Diplôme de cadre de santé Licence de Sciences Sociales
<i>FRICONNEAU Maryse</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en sciences de l'éducation
<i>FUZEAU Hélène</i>	Diplôme de Cadre de Santé Master 1 Sciences de l'Education et de la Formation Master 1 Promotion et Gestion de la Santé
<i>HENNETON Virginie</i>	Diplôme de Cadre de Santé Master 1 : Management des Etablissements, Services et Organisations de Santé

<i>HERVOUET Coralie</i>	Diplôme d'état d'infirmière
<i>LOISEAU BROSSET Estelle</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en sciences de l'éducation
<i>PASSAVANT Valérie</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en sciences de l'éducation Diplômes universitaires douleur et en soins palliatifs
<i>POIRIER Perrine</i>	Diplôme de Cadre de Santé Master II en sciences de l'éducation
<i>RAUD Anne</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en Sciences de l'éducation
<i>SOLVES Natalie</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en Sciences de l'Education Master 2 Ingénierie de l'Education à la Santé et de l'Education Thérapeutique
<i>TONDEUX Laetitia</i>	Diplôme de Cadre de Santé Licence en sciences de l'éducation

Les structures avec lesquelles nous avons travaillé

Centre Hospitalier de CHOLET
Polyclinique du Parc de CHOLET

ADMR LES EPESES
Ambulances Jussieu CHOLET

Association « Saint Joseph-Sainte Sophie » LA VERRIE
Association Marie Louise Trichet ST LAURENT SUR SEVRE
EHPAD Résidence Tharreau CHOLET
EHPAD Vallée Gélusseau CORON
G.I.E VE LA GAUBRETIERE
EHPAD Jardin des Magnolias MAULEVRIER
EHPAD St Alexandre MORTAGNE SUR SEVRE
EHPAD ST MACAIRE EN MAUGES
EHPAD Montfort St LAURENT SUR SEVRE
EHPAD Les Troènes ST PIERRE MONTLIMART
EHPAD TREMENTINES
EHPAD Marie Bernard TORFOU
EHPAD Les Fontaines VALANJOU

Cabinet infirmier Baudry GESTE
Centre de soins LES HERBIERS

HAD Mauges Bocage choletais CHOLET

Hôpital Erdre et Loire ANCENIS
Hôpital privé Saint Martin BEAUPREAU
Hôpital de la Corniche Angevine CHALONNES SUR LOIRE
Hôpital « Pierre Delaroche » CLISSON
Hôpital des Collines vendéennes LA CHATAIGNERAIE
Hôpital Lys Hyrôme CHEMILLE
Hôpital Intercommunal « Sèvre et Loire » VERTOU
Hôpital Intercommunal « Sèvre et Loire » LOROIX BOTTEREAU
Village Santé Saint Joseph CHAUDRON EN MAUGES

Institut Psychothérapique LE PIN EN MAUGES

Maison de retraite La Cormetière CHOLET
Maison de retraite du Landreau LES HERBIERS
Maison de retraite La Sagesse ST LAURENT SUR SEVRE
Maison de retraite ST MACAIRE EN MAUGES

Résidence "l'Etoile du soir" LA BRUFFIERE
Résidence Ste Marie TORFOU
Résidence St Joseph VILLEDIEU LA BLOUERE

SSIAD Centre Mauges BEAUPREAU
SSIAD intercommunal du Choletais
SSIAD ST AUBIN DE BAUBIGNE
SSIAD MAULEVRIER
SSIAD ADMR MORTAGNE SUR SEVRE
AMAD des 3 chemins LES HERBIERS

Conditions d'inscription

L'inscription est valable pour la totalité du nombre de journées de la formation désignée. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique.

Si au contraire, le nombre d'inscriptions est insuffisant, les dates de formation pourront être reportées ou mêmes annulées.

Une convention ainsi qu'une confirmation d'inscription seront adressées pour chaque participant *via* les établissements concernés. Ces documents donneront à chaque participant toutes les indications utiles concernant les dates, lieu et le déroulement de la formation.

Un avis de sommes à payer sera envoyé au terme de la formation.

Résiliation et désistement

Le contractant qui pour une raison quelconque se trouverait empêché d'exécuter la mission qui lui est confiée, devra immédiatement en aviser l'autre partie.

Les désistements tardifs perturbent fortement l'organisation administrative et matérielle des formations. Ainsi:

- Toute formation commencée est due,
- En cas de désistement la veille ou le jour même de la formation, celle-ci donnera lieu à facturation intégrale,
- En cas de désistement de moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation, 60% du prix de la formation restent dus.